

Raoul Vaneigem

Ni pardon

LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ
DANS LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

ni talion



Du même auteur

Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations, Gallimard, 1967 ; rééd. « Folio Actuel », 1992, 1996.

Le Livre des plaisirs, Encre, 1979 ; rééd. Labor, 1993.

Le Mouvement du libre esprit, Ramsay, 1986.

Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire, Seghers, 1990 ; rééd. 2002.

Louis Scutenaire, Seghers, 1991.

Lettre de Staline à ses enfants réconciliés, Manya, 1992 ; rééd. Verdier, 1998.

La Résistance au christianisme. Les hérésies des origines au XVIII^e siècle, Fayard, 1993.

Les Hérésies, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1994.

Banalités de base, Ludd, 1995.

Avertissement aux écoliers et lycéens, Mille et une Nuits, 1996.

Nous qui désirons sans fin, Cherche Midi, 1996 ; rééd. « Folio », 1997.

La Paresse, Éditions du Centre Pompidou, 1996.

Notes sans portée, À la Pierre d'Alun, 1997.

Dictionnaire de citations pour servir au divertissement et à l'intelligence du temps, Cherche Midi, 1998.

Pour une Internationale du genre humain, Cherche Midi, 1999 ; rééd. « Folio ».

De l'inhumanité de la religion, Denoël, 2000.

Déclaration universelle des droits de l'être humain, Cherche Midi, 2001.

L'Ère des créateurs, Complexe, 2002.

L'Art de ne croire en rien, suivi de *Livre des trois imposteurs*, Rivages, 2002.

Pour l'abolition de la société marchande, pour une société vivante, Payot, 2002.

Salut à Rabelais ! Une lecture au présent, Complexe, 2003.

Rien n'est sacré, tout peut se dire. Réflexions sur la liberté d'expression, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2003.

Le Chevalier, la Dame, le Diable et la Mort, Cherche Midi, 2003.

Journal imaginaire, Cherche Midi, 2006.

Entre le deuil du monde et la joie de vivre, Verticales, 2008.

Raoul Vaneigem

Ni pardon ni talion

La question de l'impunité
dans les crimes contre l'humanité



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque 75013 Paris

Édition numérique
Prospero's
books

Avant-propos

J'ai conscience d'apporter ici plus de problèmes que je n'en résous et de poser bon nombre de questions en les laissant sans réponses. Je pense néanmoins qu'il se dégage de la manière de les formuler des éléments capables de s'imbriquer peu à peu pour former la base de solutions radicalement nouvelles. Nous avons besoin de reconstruire nos assises, de fonder sur une autre réalité que la nécessité économique une existence vouée par un désarroi croissant à la morosité et aux comportements suicidaires.

Il n'est rien que notre époque de mutation ne remette en question : mœurs, culture, science, art, organisation sociale. Nous avons vécu selon des dogmes et des préjugés archaïques sans cesse remis à neuf, ripolinés au goût du jour. Nous végétons dans un monde parcellaire où les experts régner, comme des rats sur un tas d'ordures, avec le redoutable pouvoir d'une inertie bureaucratique dont l'absurdité fait loi. Ce pouvoir réclame plus de désordre pour imposer sa protection mafieuse, plus d'inhumanité pour donner du brillant au mensonge humanitaire, plus de violences pour garder en paix l'intérêt des affaires, plus de désespoir pour ensevelir l'agonisant dans le linceul d'une rémission illusoire.

J'ai voulu décaper l'immeuble branlant de la justice et je me suis aperçu qu'il était préférable de le jeter à bas et de construire – au-delà du juge-ment, de la culpabilité, du mérite, du démerite, du châtement – sur des assises qui seraient celles du sens humain, enfin privilégié.

Dans une société qui, en dehors des enrichissements techniques, n'a progressé que de façon dérisoire et réitère les mêmes barbaries en les rhabillant de génération en génération, faut-il s'étonner qu'exiger la primauté de la vie sur l'état de survie s'apparente – bien qu'en un sens opposé – au *delenda Carthago* de Caton ? Depuis des millénaires, les mêmes pensées, les mêmes comportements, les mêmes gestes célèbrent l'aliénation dominante, l'impuissance de l'homme, la nécessité d'une autorité qui le subjuge. Qu'à cela ne tienne ! Ceux qui vivent à l'ordinaire sur ce fumier crient au rabâchage quand on leur suggère de

le quitter. Plutôt l'ennui d'une existence confinée qu'un pas hasardé vers le grand large !

Eh bien, ne me souciant ni de plaire ni de déplaire, je m'obstinerai à rappeler sur quels fondements s'édifiera une civilisation radicalement nouvelle, une société où l'homme, affranchi du travail et de la prédation, deviendra le pionnier d'une vie à explorer et à créer. Certains estimeront singulier mon choix d'aborder un problème auquel l'institution judiciaire est confrontée, en commençant par la mettre en cause. Mais comment abandonner la justice à des spécialistes qui se contentent de l'aménager comme un building de rapport ? C'est en amont qu'il faut intervenir et agir contre un ordre des choses qui assujettit l'être à l'avoir, identifie l'homme à une marchandise et n'envisage de sort plus enviable pour lui que d'être traité selon les lois du « commerce équitable ».

Le radicalisme est l'idéologie de la radicalité. Son exigence maximaliste et abstraite offre une caution commode à ceux qui, amplifiant complaisamment la force du capitalisme, se cantonnent dans la lucidité hargneuse d'un combat sans espoir. Il reproche à juste titre au réformisme de vendre des béquilles aux éclopés, mais il se refuse à voir que la meilleure façon d'éradiquer les mutilations produites par notre système économique consiste à développer et à affiner toute réforme visant à humaniser l'homme.

La radicalité ne doit combattre que les réformes qui la nient. Partout où se manifeste une volonté de faire progresser l'humain, il convient de la conforter afin qu'elle n'offre aucune prise à la barbarie dominante. Il s'agit, comme le pensaient les situationnistes, de « créer des situations qui empêchent tout retour en arrière ».

Je ne veux ni moderniser la vétusté de la justice ni attendre qu'un bouleversement social la rénove. Il n'y a pas de justice révolutionnaire. Nous assistons au déclin de l'empire marchand et à la naissance incertaine d'une civilisation qui renoue avec la nature et la vie une alliance brisée jadis par l'exploitation lucrative de l'homme et de la terre. Sur la ruine des vieux repères patriarcaux, la vie s'efforce lentement de faire triompher ses valeurs.

Je souhaite que le lecteur, déconcerté par la perspective de changement global selon laquelle j'aborde l'examen de cas particuliers,

garde en mémoire le principe qui m'a guidé : « Je ne raille pas les progrès de la justice, j'exige seulement que, poussés toujours plus avant, ils atteignent au stade où le progrès humain les rende obsolètes. »

1 Progrès économique et progrès humain

La religion et la philosophie ont longtemps imputé à une malformation originelle, à une dépravation ontologique, à une faiblesse native de l'homme l'inhumanité dont témoigne une histoire marquée davantage par la cruauté, la violence, la fourberie et la haine que par l'aménité, la douceur de vivre, la générosité, la beauté et l'amour.

L'inhumanité naît de la dénaturation de l'homme par l'appropriation marchande

La croyance persistante à une irrémissible malédiction explique sans doute pourquoi la notion de crime contre l'humanité est apparue si tardivement. Dans le monde occidental, l'ordre des choses prescrivait d'expier par la souffrance un manque d'obéissance à l'autorité divine, un péché d'orgueil, une répudiation de l'Âge d'or, une déchéance naturelle, la dégradation de l'esprit dans l'état de matière et autres fariboles.

Du code d'Hammourabi au XVIII^e siècle, la notion et la pratique de la justice ont très peu évolué. Les aveux extorqués par la torture et la férocité des châtiments obéissaient moins au souci des hommes de se bien gouverner qu'aux exigences d'un pouvoir absolu, tenant son mandat d'une tyrannie divine, dont l'une des manifestations les plus honteuses fut ce Dieu des chrétiens, qui poussa la rouerie jusqu'à doter sa créature de la liberté de se damner.

Rousseau suggérant que l'homme naît bon et que la société le rend mauvais exprime un courant de pensée radicalement nouveau, jailli du formidable heurt entre l'immobilisme agraire et le dynamisme capitaliste dont la Révolution française concrétise l'onde de choc. L'intuition de Rousseau ne pressentait pas seulement la secousse sismique qui allait jeter à bas et ruiner un édifice économique, politique, social et culturel, dont la structure datait de l'ère néolithique. Elle supposait une reconstruction de l'homme et de la collectivité sur des assises que la tour de Babel de notre civilisation avait enfouies

dans l'oubli du passé.

Car ce que révèle confusément la métaphysique de la nature, dont s'inspire la pensée romantique, prend sa source dans une étape déterminante de notre évolution. Elle renoue, par le biais de l'intuition rousseauiste, avec une civilisation fondée sur l'osmose et l'alliance de l'homme avec la nature, qui caractérise les sociétés dites de « cueillette », avant que la supplante un système d'exploitation lucrative des ressources naturelles, consubstantielle à l'exploitation de l'homme par l'homme. L'inhumanité naît de la dénaturation de l'homme par l'appropriation marchande. Il est indispensable d'en garder la mémoire, quelque réforme que préconise la volonté sincère d'en finir avec la barbarie.

Dès la fin du xv^e siècle en Occident, la Renaissance avait conçu les linéaments de l'homme nouveau, enchevêtrement d'humaniste et de prédateur dont le marchand et le condottiere allaient fourbir l'image. Il faudra la Révolution française pour que la libre entreprise mette au monde cet individu bravant les lois et les cieux et s'infatuant d'imposer son intérêt personnel au nom de la liberté. Quand le capitaine d'industrie prend la défense de l'homme en ravivant le mythe de Prométhée et en s'arrogeant une fonction de démiurge, n'y a-t-il pas dans son audace et son inventivité une volonté de défier les Dieux ?

Pour la première fois dans l'histoire, l'idée de progrès est revendiquée par celui qui le forge à la lueur des hauts-fourneaux. L'habileté manuelle, honnie par ces laborieux de l'esprit, ces manœuvriers intellectuels que furent les aristocrates, est exaltée par une bourgeoisie qui a l'art de tirer les marrons du feu.

Les bourgeois ont anobli un esclavage qui, aux yeux des nobles, avilissait. Ils ont inauguré l'ère où le travail valorise le prolétaire et dévalorise l'homme ; où le progrès technologique tue les Dieux et nous étouffe sous leurs cadavres.

La philosophie des Lumières s'enorgueillit de jeter dans la balance de la justice le poids d'un humanisme que la Révolution française formalisera en codifiant les droits de l'homme. Pourtant, son audace se borne à désacraliser la notion religieuse de libre arbitre. La caution qu'elle délivre à l'État ne fait que laïciser celle qui, pendant des siècles,

fut dévolue à Dieu. L'État produit l'homme lige et lui assène comme une mise en demeure la liberté de répondre de ses actes devant lui.

Une éthique de la bonne conduite, prétendument conforme aux lois de la nature, impute au châtement la fonction de maintenir et de rectifier la droiture d'une conduite jugée conforme au progrès social.

La *virtus* romaine, réinventée pour les besoins de la *respublica*, de la République, marque le déni du christianisme. Mais elle n'émancipe ni de la culpabilité ni du sacrifice l'homme nouveau, promoteur d'un univers libre, égalitaire et fraternel. Le pouvoir n'a plus besoin des foudres divines, il se suffit à lui-même ; il dispose seul du droit de fustiger et de punir le mauvais usage d'une liberté dont le citoyen est devenu le souffreteux dépositaire. Ainsi verra-t-on un rousseauisme jacobin placer sous l'ombre tutélaire de la guillotine la défense de l'innocence opprimée, les droits de l'accusé, l'abolition de la torture, la récusation de l'arbitraire. Il n'était pas du meilleur augure de faire chanter la liberté sur le fil du couperet.

Trop d'occasions nous l'ont appris : cette liberté-là tire son existence du libre-échange. Dès l'instant qu'elle y contrevient, elle est mise en pièces. La liberté marchande est taillée dans la servilité de ses mercenaires et de millions d'esclaves dont le seul choix est d'y souscrire. Ce qui bride l'existence au nom de la licence économique forme ainsi le creuset d'une injustice dont les outrances n'ont pour les tempérer que l'exercice d'une justice toujours déceptive dans les espoirs qu'elle fait naître.

Entre le concept de philanthropie et ses applications pratiques, la justice se meut sur un terrain aussi périlleux qu'un champ de bataille pour le commun des mortels. Les bénéficiaires de la libre entreprise et de ses franchises marchandes s'arrogent une liberté d'action qui limite et opprime celle de la plupart des autres hommes. Ils excellent à suivre les méandres du labyrinthe judiciaire, parce que les droits du commerce y balisent mieux les issues que les aspirations humaines sans détours. Tout semble obéir à un sentiment de bienveillance. Mais, à la sortie, c'est la cupidité qui gagne et empoche la mise.

Le sens humain a toujours été à la traîne du profit. Il en a bénéficié sans jamais le supplanter, s'exposant sans cesse à perdre ses acquis et à se dégrader sous couvert de s'améliorer. C'est pourquoi la notion de

crime contre l'humanité sera vouée à perdre sa consistance tant qu'elle ne prendra pas en compte les conditions inhumaines qui y conduisent.

La justice participe de la rationalité des échanges

Peut-être la barbarie a-t-elle reculé pour la première fois lorsque l'usage prévalut d'échanger les prisonniers de guerre contre une rançon ou de les vendre comme esclaves, au lieu de les massacrer pour recouvrer sur leur pauvre existence les traites de la vengeance, accumulées par la haine et par la peur.

La logique marchande préfère un homme corvéable à un cadavre. La froide raison des échanges l'emporte sur l'archaïsme du talion, où la frustration se défoule en pure perte. Elle n'a que faire d'un assouvissement dont la valeur lucrative est nulle. Dans une telle optique, la propension à juger en bien ou en mal relève du commerce des choses appliqué au commerce des êtres. La justice établit une équivalence entre un produit – homme ou objet – et son prix. En quoi consiste l'équité ? À prôner un profit raisonnable, qui ne surestime ni ne sous-estime la valeur d'usage.

Aux yeux du pouvoir temporel, l'holocauste des prisonniers, tribut payé par les prêtres aux Dieux, représente une dépense exorbitante. La valeur symbolique de l'offrande est réelle, mais son ascendant spirituel et son poids politique servent davantage les visées de la classe sacerdotale que les intérêts des rois, dont l'esclavage productif accroît la puissance économique. L'ordre mercantile a humanisé la justice en raison d'un échange où le sacrifice de la vie au travail garantit le droit de survivre.

L'humanisme a commencé le jour où l'homme a sauvé sa peau en la vendant. Si sincère qu'elle se veuille, la notion de justice participe du mensonge inhérent à toute forme de commerce. Elle obéit à un mécanisme économique dont l'aspect humain n'outrepasse pas les limites de l'homme économisé. Voilà une de ces évidences livrées au regard de tous et que la plupart ignorent : aveuglés par le remue-ménage des concepts, ils ne voient pas quelle réalité les manipule. Le dernier feuillage du dernier arbre suffit encore à leur masquer la déforestation.

Avant de réclamer la justice avec les trompettes de l'indignation, sachez au moins quels mécanismes vous mettez en branle...

La vie se perd là où s'accroît le confort de survie

En s'insurgeant contre une cruauté des mœurs et une férocité pénale qui n'avaient guère évolué pendant des millénaires, la Révolution française a propagé l'idée que les hommes possédaient des droits spécifiques en tant qu'êtres humains et non en tant que créatures d'un Dieu dont les desseins impénétrables étaient censés régler les destinées. Tel est le point de départ d'une prise de conscience qui, en dépit de régressions épisodiques, ne cessera de se développer. Il ne faudra guère de temps pour qu'elle révèle le décalage instauré entre le progrès humain et le progrès économique, qui, dès la fin de l'Ancien Régime, s'accélère et tranche avec la stagnation du premier. Plus qu'un amer constat, le propos de Rousseau : « L'homme naît libre et il est partout dans les fers », a des accents de défi et de revendication.

Je tiens pour l'effet le plus universellement bénéfique de la Révolution française d'avoir fait voler en éclats, avec la monarchie et le principe de droit divin, la justification ontologique des conduites aberrantes de l'homme ; d'avoir révoqué l'idée d'une imbécillité native, d'une faiblesse constitutive, d'un handicap originel auxquels sont appelées à remédier les béquilles vendues par les Dieux, les prêtres, les princes et l'État. Certes, les notions de chute, de déchéance, de châtement divin, de culpabilité et de libre-arbitre se sont perpétuées bien au-delà de l'abolition de l'Ancien Régime. Mais nous avons appris, depuis lors, quand et comment l'homme est devenu la victime d'un système qu'il a produit contre lui-même. Nous savons qu'il obéit moins à sa nature qu'à sa dénaturation, qu'il possède la faculté de créer la vie bien qu'il soit contraint d'y renoncer pour travailler.

De tels changements dans la pensée et dans les mœurs n'ont pas manqué d'influer sur l'institution juridique et d'entraîner d'appréciables modifications. Transmise de génération en génération et instillée par des siècles de despotisme, une image est en train de s'estomper dans les eaux vives d'une civilisation nouvelle : celle de

l'homme, créature débile et infantilisée, exposée aux pires perversions si on ne lui impose la fermeté d'un tuteur, l'intransigeance d'un père, la menace immanente d'un châtement, qui le gardent de succomber au péché, au crime, aux démons de la tentation.

Avec le déclin de la tutelle patriarcale se délite aussi le dogme d'une justice habilitée à prévenir l'inhumanité de l'homme par une inhumanité plus grande, plus exemplaire. Bien que la hantise de l'insécurité et le manque d'imagination privilégient encore la méthode éducative du bâton et de la carotte, qui fabriqua par le passé des générations de brutes et de sournois, les nostalgiques de l'autoritarisme disposent de moins en moins des moyens d'imposer leurs diktats.

On l'oublie trop souvent : si un petit homme hystérique et ridicule comme Adolf Hitler a réussi à fanatiser un peuple dont la culture et la conscience comptaient parmi les fleurons du monde, c'est en raison de l'instauration d'un capitalisme d'État qui, dopé par un militarisme politique, avait permis d'augmenter les salaires, de supprimer le chômage, d'inaugurer les congés payés, de développer la législation sociale. En s'autorisant d'un confort minimum garanti aux masses, le pouvoir a propagé une manière d'hystérie collective, dont l'idéologie nazie fit passer pour dionysiaque le caractère festif et sanglant. Disposât-il de qualités mentales plus développées que les führers, les duces, les conducators, les grands timoniers et autres sauveurs du peuple, aucun aspirant au despotisme n'aurait désormais la moindre chance de s'inscrire dans leur lignée.

Car l'économie s'effondre. La spéculation boursière a tué son dynamisme et les illusions qu'elle suscitait. Elle n'offre plus un marchepied au despotisme personnel ; tout au plus abandonne-t-elle quelque escabeau branlant à ces éphémères et flatulents bravaches que lâchent en surabondance les démocraties ballonnées par la corruption. Pourtant, ne nous y trompons pas. Là où le consumérisme a propagé les démocraties de marché, l'adoucissement des mœurs s'accompagne d'une inquiétante léthargie. Le sommeil de la volonté de vivre n'est pas moins redoutable que les fureurs dévastatrices auxquelles la portent ses brusques renversements. Aux exacerbations soudaines de la barbarie, l'assoupissement suicidaire n'offre ni solution ni

apaisement.

Dans le raz-de-marée où aucune valeur ne résiste à la valeur de l'argent, la vie se trouve dévalorisée dans le même temps que s'annule le pouvoir ancestral du maître, du mâle et du soudard. De sorte que l'Europe occidentale – dont l'éclat perdure au-delà des frontières alors que ses Lumières se sont estompées – présente un état paradoxal, source d'un grand désarroi social et existentiel : une puissance répressive de moins en moins efficace, confrontée à une réaction vitale de plus en plus menacée d'épuisement.

La violence militaire et policière se fait plus sournoise, plus sophistiquée, dans le même temps que se rouille et se rompt le formidable ressort insurrectionnel des combats de rues de jadis. Énergées par un consumérisme aux vertus neuroleptiques, les passions abâtardies rampent sous la botte de guerriers asthéniques et se traînent sous l'œil vitreux de caméras de surveillance. L'armée dissimule ses armes et sa honte dans le sac de riz des démocraties affairistes. Nous sommes loin des émeutes provoquées par l'augmentation du prix du pain, loin de Fourmies⁽¹⁾, où la troupe avait reçu l'ordre de tirer dans le tas. Tout s'est fait doucereux et glisse dans une confusion lénifiante où la cendre des émotions n'a plus que le lointain souvenir du feu.

Rien ne s'explique en dehors de ce mouvement de rétractation qui s'est emparé de notre époque : la vie se perd où s'accroît le confort de la survie. Là réside le point de corruption qui menace à plus ou moins longue échéance l'existence humaine. Car, sans la vie, la survie n'est que l'attente de la mort.

Tant que la liberté restera le produit idéologique du libre-échange, la justice se bornera à régler, protéger, punir l'homme en le considérant moins en raison de sa valeur humaine que de sa valeur marchande. Tant que nous continuerons d'obéir aux lois de la prédation, le cycle de l'interdit et de la transgression déterminera le fonctionnement de la justice. À nous – à la conscience universelle – de rappeler que la spécificité de l'être humain consiste à dépasser une activité propre à l'espèce animale et indigne de l'homme.

La justice et le marché de l'illusion civilisatrice

Partout où le commerce des choses gère le commerce des êtres, la logique du profit préfère aux pillages, à la barbarie vengeresse, aux guerres inexpiables une politique de subornation, un art du compromis politique et de la palabre diplomatique où les affrontements impitoyables de la concurrence cultivent les vices et les vertus de la courtoisie. Les poètes romains et les imitateurs de leurs hypocrites églogues n'ont jamais manqué de chanter les mérites de la paix chaque fois que des comptoirs implantés en territoires conquis, telles des banderilles dans le corps du vaincu, affluait une pléthore de biens qui les enrichissaient plus sûrement que les spoliations et les mises à sac.

L'avidité des colonisateurs a toujours conforté son emprise sur les peuples vaincus en desserrant les tenailles de la violence pour les ouvrir à la ruse qui pacifie. À quoi bon verser le sang quand chacun s'avise qu'un moindre mal préserve d'une pire infortune ? La conquête écrase un peuple avec l'intention de le spolier, le commerce le relève afin qu'il se courbe de bon gré. Persécuter entretient le ferment de la rébellion. Au demeurant, la colonisation ne répugne pas à d'occasionnelles hécatombes ; elles incitent à la prudence et donnent du prix à la liberté monnayée. L'armure sanglante du guerrier se drape dans la toge magnanime du commerçant. La clémence rentabilise les crimes du pouvoir.

La relation marchande est un élément civilisateur en ce que l'exploitation lucrative du plus faible assigne des limites au droit du plus fort. Elle tempère la tyrannie et l'obscurantisme absolus par la raison, la justice abstraite, l'illusoire et attrayante liberté que postulent l'achat et la vente de marchandises. C'est pourquoi le christianisme des origines a pu passer pour un humanisme. Il professe le mépris du citoyen à l'endroit des campagnes où se perpétue la cruauté des anciens cultes de fécondité. Son mercantilisme urbain stigmatise la mentalité agraire et accable du nom de paganisme des croyances archaïques qui seules peuvent abuser des péquenots.

On trouve dans le *Livre des Lois* de Bardesane d'Edesse, un chrétien du m^e siècle, considéré plus tard comme hérétique par l'Église catholique, la liste des efforts accomplis pour lutter contre la barbarie des mœurs et des coutumes régionales : « Nos frères de Gaule n'épousent plus de mâles, chez les Parthes ils ne prennent pas deux

femmes, en Judée ils ne sont pas circoncis. [...] Nos frères de Perse n'épousent pas leur fille, en Médie ils ne fuient pas leurs morts ou ne les enterrent pas vivants, ou ne les donnent pas en nourriture aux chiens... »

Le christianisme naissant s'inscrit dans le progrès éthique qui prescrit de ne pas dilapider la force de travail des vaincus en les passant au fil de l'épée. Tendre la joue gauche quand la droite a été giflée exprime en son principe une volonté de rompre avec la tradition du talion, qui a l'inconvénient de pécher contre la rentabilité, alors que la soumission la sauvegarde à long terme. Pardon et charité deviennent des mots-clés de sa campagne promotionnelle.

Comment amadouer la brute compulsive, dont l'intérêt arme le bras, si ce n'est en incitant les foules esclaves à offrir un tribut matériel à César qui, en contrepartie, s'entremet avec Dieu et offre au citoyen un tribut spirituel, censé assurer le salut de son âme ? Ainsi en va-t-il du juge et du pouvoir qu'il sert. L'évolution des mœurs a dévalué le prix de la férocité pénale parce que, en s'effritant, la vieille tyrannie patriarcale a déprécié les valeurs traditionnellement promues par l'Église et par la morale. Cependant, la justice n'a pas renoncé à une exigence qui ne variera pas tant que régnera la société marchande : payer pour tout et dans tous les domaines.

Ce que doit la justice au triomphe de l'humanisme consumériste

Avec moins de peine que les combats acharnés de la pensée radicale, le consumérisme a réussi à ruiner des monuments aussi imposants, aussi réputés indestructibles que la religion, l'armée, l'État, l'autorité, l'ascendant du chef de famille. Et dans le même temps, émergeant pour ainsi dire des terrains vagues de l'histoire et des ténèbres de la vie quotidienne, la femme, l'enfant, les animaux, la nature accédaient à une reconnaissance et à un statut qui jamais ne leur avaient été accordés.

Créature négligeable tant que l'économie privilégiait le secteur de la production, la femme a ainsi conquis, dans la grande armée pacifique des consommateurs, des galons que les mâles rechignaient à lui

accorder. Plus tard, on a découvert chez l'enfant, longtemps assimilé à un légume en voie de développement, une intelligence assez précoce pour accéder aux manigances publicitaires qui en feront, avec la touchante complicité familiale, un fidèle auxiliaire du marché et des promotions à la mode. Il n'est pas jusqu'aux animaux domestiques dont le succès des boîtes de gavage n'ait amélioré le confort. La bonté s'est adjugé un prix, qui défie désormais toute concurrence.

Les chiens et les chats n'ont pas été, au bas de l'échelle, les seuls à en profiter. L'abolition officielle de la torture et l'amélioration des conditions carcérales ont également soulagé le sort des réprouvés, livrés à la machinerie judiciaire et à l'intransigeance pénale.

L'humanisme consumériste a fait du confort une idée missionnaire. Il a surpassé l'efficacité du sabre et du goupillon en propageant dans les recoins les plus sombres du monde la gloire et la lumière des civilisations industrielles et boutiquières. L'hédonisme, qui avait mauvaise presse dans une société réglée par l'austérité du travail, fut prôné à mesure que célébrer la jouissance servait les campagnes publicitaires du plaisir consommable. Quoi d'étonnant à ce que l'opinion qui prescrit de s'accaparer aujourd'hui du plus grand nombre de biens, car demain ils auront disparu, s'accorde si aisément avec la politique du profit à court terme, que les multinationales poursuivent en dévastant la planète.

Or ces biens qu'il faut saisir à l'arraché – parce que la paupérisation nous guette, accélérée par le faux besoin de consommer –, nous n'ignorons pas que leur quantité comble l'absence de qualité ; nous savons que, réduits à des emballages d'inutilités lucratives, bonheur et plaisirs se vident de leur substance et s'étouffent d'insatisfactions. Le paradoxe de cet état de survie où l'existence se délite, c'est que la forme extérieure supplée à l'absence de contenu ; il suffit d'agiter la verroterie du spectacle et de ses faux-semblants pour faire danser et se trémousser, tels des zombies, les foules en léthargie.

La désespérance des lendemains revêt d'habits de fête la tristesse du dénuement présent. Le consumérisme a si bien identifié au confort la surabondance de simulacres que beaucoup en oublient que le prix à payer est un appauvrissement constant de la vie. Le mépris de soi est ancré dans nos mœurs à un point tel qu'il nous pousse sans relâche à

puiser dans la vanité des apparences de quoi nous valoriser à proportion de nos carences. L'économie de consommation a aggravé le mal en glorifiant, aux dépens de l'authenticité vécue, les ombres d'une existence mesquine. Nous sommes environnés de frêles silhouettes auxquelles un pouvoir d'achat de plus en plus précaire peine à prêter consistance sous les feux de la rampe du prestige. Car maintenant que l'économie s'enlise dans un agiotage où l'argent se reproduit et se dévore en vase clos, les artifices de la brillance se déroberont dans la morne grisaille des comptes à rebours.

De même, la justice n'a jamais échappé à l'arrogance de la *forme* se substituant à son contenu humain. Et voici que la forme, à son tour, s'amollit, se flétrit, perd ses contours. Le consumérisme a dessiné une nouvelle cartographie planétaire où l'implantation progressive de supermarchés signale les avancées d'une civilisation dont l'emballage humanitaire suffit à pallier les déficiences. Accessibles aux masses sans distinction de langues ni d'ethnies, les magasins à rayons multiples du néocolonialisme mondial offrent l'exemple type d'une démocratie où le choix est libre, pourvu qu'il se paie. L'humanisme évangélique et son marché d'assistance au tiers monde cautionnent ainsi sans peine une éthique de libre entreprise, propre à adoucir les mœurs en progressant, dividendes à l'appui.

Si désormais la justice fait montre envers ses protégés et ses victimes d'égards que le passé n'aurait osé imaginer, n'est-ce pas grâce à cette idéologie du confort ? Il faut le répéter : ne dénions pas au consumérisme une influence bénéfique sur un appareil judiciaire hier encore redoutable aux yeux de tous. Mais gardons-nous d'oublier à quel point le bienfait recèle sa corruption.

Les notions de forfait, de délinquance et de crime ont évolué avec les mœurs et les mentalités. Une peine de prison compressible sanctionne le meurtre, le vol, l'agression ou l'atteinte à la propriété, jadis punis de mort, d'amputation, de travaux forcés. Laver un déshonneur dans le sang relevait hier de l'obligation sacrée et du devoir de vengeance. Sauf rares exceptions, le code inepte de l'honneur et des préséances n'est plus qu'une pièce de musée, une survivance d'absurdes préjugés. L'ère des prérogatives, de l'étiquette, de l'arrogance, du mépris est révolue. Nous révoquons l'autorité, ses hiérarchies de laquais, la tourbe

de ses esclaves compétitifs.

La vogue politique des pitres spectaculaires, s'infatuant de leur incompetence et de leurs malversations, a contribué de façon méritoire à tourner en dérision l'opprobre qui hier ruinait une réputation. L'honneur des chefs d'État, qui fit le plus souvent le déshonneur des nations, n'est plus qu'un oripeau. Le rôle de commis-voyageur, auquel ils se sont ravalés, les dispense d'exciper d'un principe dont la valeur marchande est nulle. 11 leur suffit de ramper au-dessus des autres, et que le meilleur gagne !

On comprend aisément qu'au regard de la justice le crime commis par l'honneur bafoué participe des infamies d'un autre âge. Comment la honte attachée au mari trompé, au cocu, survivrait-elle aux libertés de l'amour, aux unions affranchies des fidélités contraignantes et des « contrats de mariage » ? Jusque dans les années 1930, le mâle offensé, lésé dans son prestige et ses privilèges, bénéficiait en Europe (et tel est encore le cas dans les sociétés où prédomine la mentalité agraire) d'une clémence dont la femme était réputée indigne.

Il ne reste aujourd'hui que chiures de mouche de ces titres, distinctions, galons et médailles, que la préséance hiérarchique épinglait aux défroques sociales à la mode. Comment sanctionner le manquement à une désuétude ? Comment parler de lèse-majesté alors que les détritiques royaux et présidentiels vont au caniveau ? Comment parler de blasphème quand l'incroyance triomphe et que la foi est dévorée par le consumérisme, le culte de l'argent, le clientélisme et les malversations affairistes ?

La double impasse de la justice populaire et de la justice des nantis

Que la justice ne tienne plus à crime l'entorse au code des préjugés patriarcaux, quel citoyen s'en plaindrait ? Cela signifie-t-il, pour autant, qu'elle reconnaisse les droits de l'être humain ? Loin s'en faut. Si tel était le cas, elle se trouverait contrainte de diriger l'arsenal des lois contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Or son rôle se borne à préserver un système inhumain en nous protégeant contre ses excès. Telle fut au reste l'accusation lancée contre l'appareil judiciaire,

à l'époque où la conscience de classe avait laissé place au prétendu communisme, à une idéologie qui préconisait d'asseoir l'équité sur les baïonnettes d'une armée rouge, dont l'efficacité ne manquerait pas d'enrichir la statistique des répressions comparées.

Pendant des siècles, la justice avait servi les intérêts des nantis. Quand l'esprit bolchevique ambitionna de lui opposer une justice populaire, il ne fallait pas être grand clerc pour deviner qu'elle ajouterait aux tares du populisme les pires exactions du système judiciaire bourgeois. Au tournant du XX^e siècle, durant les années les plus sombres de l'oppression, Ravachol, Vaillant, Émile Henry, Bonnot et ses amis exprimèrent à l'état brut la révolte de l'homme pris au piège de la stagnation sociale, affolé, aveuglé, enragé par une barbarie cyniquement prônée au nom de la civilisation. De la bombe jaillit alors l'éclat du désespoir, l'éclair appelé à illuminer la conscience d'un combat salutaire.

Quels usurpateurs, en revanche, que leurs prétendus héritiers ! Chez eux ne résonnait pas le cri qu'Edward Munch répercuta en écho à celui des Cœurderoy, des Déjacques, des en dehors dont Pouget, Zo d'Axa, Albert Libertad, Flores Magon furent les porte-parole. Seul les motivait le ressentiment de Netchaïev, parangon de la contre-terreur au XIX^e siècle, un théoricien animé, à rencontre de Bakounine dont il se revendiquait, par la soif de pouvoir et la haine viscérale du vivant.

Alors que, de toute évidence, la dictature du prolétariat s'était exercée en son nom et contre lui, les Brigades rouge sang, les Fractions armées, les Action directe et autres Sentiers lumineux s'acharnèrent à creuser les sentines staliniennes de la cause du peuple, afin d'y soulager leurs coliques militantes et existentielles. Leurs glapissements de charognards n'étouffèrent pas seulement le cri d'alarme de Sébastien Castellion⁽²⁾, reprochant à Calvin d'avoir fait exécuter Michel Servet : « Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. » Ils annoncèrent la cynique cruauté de notre temps, où l'indifférence meurtrière de l'argent tue, où la brute insensibilisée tourmente et égorge, parfois sans même avoir besoin de motivations religieuses ou idéologiques.

À la justice bourgeoise, justement vilipendée, ils opposèrent une justice de tribuns, de bureaucrates, de meneurs populistes. Ils s'en

remirent à l'assassinat de quelques exploités du soin de galvaniser un prolétariat harassé par le mensonge communiste, et que la vogue conjointe du consumérisme et du clientélisme politique achevait d'assoupir et de vouer au fatalisme.

Substituer le terrorisme à la révolution sociale, c'était s'en prendre à la vermine au lieu d'évacuer l'ordure où elle prolifère. L'image d'une subversion qui se résume à abattre un homme à la place du système qui le manipule ne pouvait qu'implanter plus avant dans la tête d'un prolétariat, peu convaincu d'avoir à refaire le monde, les électrodes de la peur, du dégoût et du laisser-aller suicidaire. L'abattement, la révolte atrabilaire, le sentiment d'échec inéluctable n'ont jamais mieux servi fidèlement les gestionnaires de l'espérance et de la désespérance mercantiles.

Il a fallu un demi-siècle pour comprendre que la justice populaire dont les nazis, les bolcheviks et autres Khmers rouges avaient prôné l'exemple relevait de ces lynchages que l'on vit resurgir lors des affrontements yougoslaves et des massacres rwandais et qui n'attendaient qu'un prétexte pour déchaîner la haine et le ressentiment accumulés par les générations frustrées.

Pourtant l'esprit de vengeance et de règlement de comptes n'a pas échappé à l'action dissolvante que le consumérisme fait subir aux passions en dépouillant l'être au profit de l'avoir. L'application légale de la peine de mort accordait une caution publique, voire une justification morale, au vieux slogan :

« Un œil, deux yeux, une dent, la gueule ! » Peu s'en réclament ouvertement dans les pays où la démocratie se targue d'employer des moyens de pacification moins sanglants. Mise en veilleuse dans les recoins obscurs du trouble existentiel, la « solution finale » n'en continue pas moins de rougeoyer dans la noirceur des bonnes âmes, comme alimentée par les essoufflements sulfureux du passé. Gardons-nous des retours de flammes !

Quel crédit accorder à une éthique qui condamne la tactique du bouc émissaire, si elle ne tente rien pour améliorer une existence où les humiliations, les tourments, les frustrations se récoltent plus abondamment que la joie de vivre et les moments de bonheur ? Si elle n'ambitionne pas à répandre en chacun l'opinion qu'il a trop à faire

d'être heureux pour faire payer aux autres ses déconvenues.

La justice entre conscience humaine et spectacle

Tandis que le gauchisme et sa fraction militaire travaillaient à la dégradation de la conscience sociale, la politique traditionnelle évoluait vers un clientélisme où les idéologies, réduites à une fonction d'astuce publicitaire, voyaient leur spécificité se dissoudre dans un œcuménisme confusionnel. Dans les années 1970, face à l'affairisme qui confirmait la commune disqualification de la gauche et de la droite, une réaction salutaire se fit jour ; cependant, elle n'émanait pas d'un peuple que l'habitude d'être escroqué portait à admirer, à élire, voire à plébisciter des escrocs. De même qu'un consumérisme critique s'était donné mission de défendre les consommateurs contre la prolifération de produits nocifs ou frelatés, voire contre le mensonge outrancier et le mépris excessif, de même, une certaine magistrature prétendit recueillir les bribes d'une éthique et d'une dignité auxquelles le prolétariat semblait avoir renoncé.

Ces juges qui hier absolvaient le viol parce que la femme « n'avait que ce qu'elle méritait » le condamnent aujourd'hui sans réserve. Ils poussent à édicter des lois contre les mauvais traitements infligés par le mari à l'épouse. Ils offrent un recours légal à la femme battue, harcelée, assujettie au bon vouloir du mâle.

N'est-ce pas un comble ? Ceux que l'anarcho-syndicaliste Pouget appelait « mâche-merde » portent désormais des accusations dont seuls s'autorisaient *L'Assiette au beurre* et *Le Père peinard*. Des magistrats s'en prennent à la corruption et aux malversations des chefs d'État, des notables, des représentants du peuple, voire des patrons qui misent sur le fatalisme des travailleurs pour les exploiter davantage. Même si le goût du pouvoir et les traquenards de la manipulation politique les guettent, ils donnent à la dénonciation de l'injustice une forme légale que les velléités de justice populaire avaient singulièrement altérée.

Mais quoi ! A-t-on vu à ce jour, une action judiciaire, je ne dis pas inciter à l'insoumission généralisée, mais simplement dissuader les citoyens de confier la gestion du bien public à des corrompus et à des

aigrefins, dont ils seront contraints de financer les prévarications par l'impôt ? Il n'y a pas de justice révolutionnaire : la révolution implique la fin du système marchand, alors que la justice tente seulement d'en réguler les effets et de rendre l'exploitation *équitable*, à l'instar du commerce du même nom.

Moins barbare depuis l'abolition de la peine de mort, elle n'a pas pour autant cessé d'être cruelle. Sous son humanisme de façade, elle privilégie l'urgence répressive aux dépens de la prévention à long terme. Les prisons en témoignent : alors que l'incarcération avive le sentiment d'aliénation et de frustration qui alimente le crime, la politique sécuritaire ne cesse d'accroître la population carcérale et de multiplier le nombre des établissements pénitentiaires. Bientôt la privatisation rentabilisera les lieux d'enfermement, avec l'imbécile assentiment d'un troupeau de tourmenteurs tourmentés, qui risquent d'en faire les frais en premier.

En renonçant au spectacle des exécutions capitales où se nourrissait le sadisme des meurtriers en puissance, la magistrature n'a pas pour autant perdu le sens de sa mise en scène. Sa démagogie s'inspire de la promotion consumériste de l'apparence. Elle a fait sienne la vogue de l'humanisme publicitaire. Son théâtre se veut d'autant plus sensible aux émotions populaires que le vécu, sacrifié à sa représentation, banalise sournoisement l'indifférence et l'insensibilité.

Le chaos émotionnel fait vendre, non l'intelligence des êtres et des choses. Ainsi a-t-on vu, lors du procès d'Outreau, la France médiatique et médiatisée vitupérer un dysfonctionnement après avoir applaudi à tout rompre au « juste châtiment » des pédophiles, dénoncés par des enfants soudain parés des vertus du Petit Prince. Un dysfonctionnement ? Pas du tout. La justice a fonctionné à l'ordinaire, comme une institution théâtralisée avec ses effets de mode et selon la versatilité d'un public en quête d'émotions plus que de vérité.

Parce que la vérité première demeure interdite, honteusement dissimulée dans des coulisses inaccessibles. Parce que ce qui se cache derrière la scène, c'est l'horreur carcérale, la prison, le lieu où la dignité de l'homme est plus qu'ailleurs foulée aux pieds. Les mots de l'indignation, de la condamnation sont souvent des mots morts à force d'avoir été usés par tous les mensonges – entendez par cette terrible

dissociation entre les mots, même vrais, et la réalité vécue. D'avoir été si fidèlement les porte-parole du système marchand, les mots ont fini par devenir interchangeables, parce que leur valeur d'échange prime leur valeur d'usage. Ce ne sont plus que des mâchonnements d'édentés depuis que la démocratie de supermarché a tenu la gageure d'affranchir les prolétaires de leur nom alors qu'ils ne cessent de proliférer.

L'inversion de la vie exploitée par la rhétorique de l'œcuménisme marchand incite ainsi à s'interroger sur la pertinence des diatribes judiciaires et des tribunaux appelés à statuer sur les crimes contre l'humanité. Les supprimer donnerait des gages à la barbarie, les garder en l'état en accorde bien peu au progrès humain.

Les tribunaux de compétence universelle sont nécessaires et insuffisants

Dans la volonté de sanctionner les crimes contre l'humanité, le plus important n'est pas de prononcer un jugement, mais d'établir un faisceau de témoignages particuliers, capables d'éclairer pleinement les faits incriminés.

« Avant d'attaquer un abus, affirmait Vauvenargues, il faut voir si on peut en ruiner les fondements. » De quel droit dénoncer les malfaisants si nous ne récusons pas, dans la foulée, les prédateurs de tous bords ? Et comment soutenir une telle prétention sans saper les conditions qui en favorisent l'émergence ? On voit bien comment la démesure d'une telle entreprise a de quoi faire baisser les bras et décourager les meilleures intentions.

Les gouvernants ne s'y trompent pas, qui façonnent l'opinion selon le dilemme : ou vous remettez en cause le système du monde – entendez la société marchande –, ou vous vous contentez d'une ingérence humanitaire qui en atténue les excès. Le premier choix passe pour impossible, le second pour un pis aller. Qui voudrait se soucier de la misère planétaire alors que chacun est obnubilé par son mal de survie ? L'indignation tonne dans un désert affectif. L'égoïsme du prédateur, le fatalisme du résigné, le culte mortifère de l'argent ne cessent d'assurer leur emprise et de vampiriser la vie en perdition. Le désespoir gagne

partout, gangrène les masses et profite aux affairistes, qui misent sur le sentiment d'impuissance et sur la peur du lendemain.

Ce n'est là, pourtant, que le sombre revers des choses. La lumière est sous le boisseau. Ainsi que le notait Kafka :

« La véritable réalité est toujours irréaliste. » Confrontés à l'aspect global d'un problème, nous sommes trop induits à le vouloir résoudre d'un seul coup ou à y renoncer une fois pour toutes.

L'intérêt d'une juridiction internationale appelée à sanctionner les crimes contre l'humanité, c'est de briser cette alternative du tout ou rien, dont tirent parti les auteurs de massacres et leurs discrets commanditaires. Il est indéniable que l'apparition de tels tribunaux traduit une avancée des droits humains ; elle rompt avec l'usage de garantir l'impunité aux chefs d'État coupables d'assassinats et de prévarications. Il y a quelques décennies, la proposition de juger les Pinochet, les Milosevic, les Charles Taylor eût paru puérile, stupide et irréaliste. Or, à l'origine, de telles initiatives émanèrent d'individus qui n'avaient, pour se faire entendre dans un monde de sourds, qu'une folle obstination et un courage insensé.

Quand, le 1^{er} décembre 1955, dans un bus de Montgomery (Alabama), une femme noire, Rosa Parks, refuse de céder sa place à un Blanc comme l'exigeaient les lois raciales américaines, elle sait à quelles sanctions elle s'expose. Elle ignore encore que son refus aboutira à l'abolition de la ségrégation raciale en 1964. Le bon sens a beau lui remonter à quel point sa résolution est périlleuse et chimérique, elle passe outre. « J'avais, dira-t-elle, le sentiment d'avoir le droit d'être traitée comme n'importe quel autre passager. Nous supportions ce traitement depuis trop longtemps. »

Plus qu'à un sursaut de dignité, la conscience me paraît obéir ici à une pulsion plus profonde, jaillie de cet élan vital qu'il nous appartient d'affiner en l'émancipant d'un instinct prédateur hérité de l'animalité. C'est une force issue de ce qu'il y a de plus humain en nous, une manifestation de notre nature spécifique, capable de briser les couches stratifiées d'une dénaturación qui a fossilisé l'homme. Nous sommes restés trop longtemps dans la servile obéissance d'idées implantées comme des électrodes dans la tête. Peut-être est-ce le moment d'apprendre qu'il arrive à un fétu de paille, emporté par la brise, de

faire vaciller des murailles bâties pour l'éternité. Rien ne me dissuadera de miser sur l'émergence de la conscience individuelle, sur l'intelligence sensible et sur une évolution humaine, dont notre malencontreuse évolution historique est la cruelle et dramatique imposture.

Le résultat obtenu revêt moins d'importance que l'audacieux privilège, revendiqué par un individu, de braver un pouvoir qui pourrait l'anéantir d'une chiquenaude. Le discours éternel et universel de la barbarie se déchire. Soudain, la détermination d'un seul être pèse davantage dans la balance que la monstruosité omniprésente. Ne nous y trompons pas : s'il a suffi d'un juge opiniâtre pour que – fait unique dans l'histoire – l'impunité cesse d'être accordée aux chefs d'État, coupables d'atrocités, voire de malversations, c'est que le cours souterrain du sens humain en vient à saper lentement les forteresses vides de la barbarie. (Le même exemple, en revanche, a son revers : célèbre pour avoir inculqué Pinochet, le juge Garzon, devenu persécuteur obsessionnel des militants de l'ETA et des islamistes présumés, illustre le danger de l'exorcisme sécuritaire, substitué à l'éveil d'une conscience humaine.)

Certes, nous avons déjà vu, sous la pression d'un simple tumulte, se rompre l'ossature de l'oppression. Une poignée de Parisiens s'emparent de la Bastille et sonnent le glas d'un régime agraire et aristocratique vieux de quelques millénaires. Les Communards s'approprient des canons, occupent la ville et jettent les bases de cette société sans classes et sans hiérarchie que concrétiseront plus tard quelques dizaines de collectivités libertaires d'Aragon, de Catalogne, d'Andalousie. C'est en revanche un phénomène récent que de voir l'action individuelle, longtemps réduite à l'attentat politique et au vertueux assassinat des tyrans, aspirer à faire primer le droit au bonheur sur la raison d'État et sa logique répressive.

La pertinence des tribunaux internationaux ne peut donc être débattue sans prendre en compte l'éveil d'une conscience humaine qui découvre sa capacité d'agir sur des conditions réputées immuables. De là découlent deux constatations : les institutions judiciaires ne suffisent pas à combattre efficacement les crimes perpétrés contre l'humanité ; elles sont nécessaires dans la mesure où elles marquent le

point de départ d'une lutte plus vaste, plus cohérente, contre la barbarie universelle.

En finir avec les spéculations légalistes et l'argument statistique

Selon le rapport de la « commission Kalshoven⁽³⁾ », le crime contre l'humanité implique au départ une « politique officielle de discrimination à rencontre d'un groupe déterminé de personnes ». Pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), celui-ci est établi « lorsqu'il ressort de l'effet conjugué des discours ou projets préparant ou justifiant ces actes, de la massivité de leurs effets destructeurs ainsi que de leur nature spécifique, visant à miner ce qui est considéré comme les fondements du groupe ».

Ainsi l'accusation de génocide repose-t-elle *à la fois* sur l'intention d'anéantir physiquement et culturellement une collectivité distincte et sur le grand nombre des victimes. Ayant à juger un gardien d'un camp de détention en Bosnie-Herzégovine, coupable d'avoir torturé et assassiné treize Bosniaques musulmans, les juges, au motif que « l'élément moral qui confère au génocide sa spécificité » n'avait pas été établi, écartèrent ce chef d'accusation.

En refusant de reconnaître le caractère génocidaire du massacre des Arméniens en 1915-1916, certains historiens turcs font valoir la précaution stratégique, qu'aurait justifiée, en temps de guerre, l'élimination d'un ennemi intérieur potentiel. La réparation des dommages subis par les Arméniens devra-t-elle attendre que le concept se clarifie ou qu'il disparaisse sous l'évidence du crime qu'il occulte ? À l'évidence, ni le crime raciste ni l'hystérie nationaliste appelant à l'extermination de l'ennemi ne participent de l'intention génocidaire. Est-ce une raison pour négliger ce qui, dans le mépris des différences et les exaltations nationalistes, contient en germe cette barbarie dont la justice prend tant de peine à cerner les catégories ?

Le formalisme juridique est peu compatible avec la défense des droits de l'être humain. La victime d'une barbarie ne se soucie guère de ces distinctions d'experts débattant s'il s'est agi d'un massacre, d'un génocide ou d'une purification ethnique, religieuse ou politique. Le critère de la massification évoque ces querelles d'historiens où les

victimes de l'inquisition, pesées sur les balances de l'érudition, servent à répertorier et à répartir le poids des ignominies selon les pays. Davantage de bûchers en Allemagne qu'en Espagne ! Comme si l'infortuné grillé sur des fagots n'incriminait pas à lui seul l'Église et son bras séculier.

Si un tribunal international a besoin que le crime soit massif pour agir, comment peut-on espérer qu'il fasse acte de réparation pour chacune des victimes ? Or la souffrance est celle d'êtres particuliers, elle est existentielle et n'a pas à être délayée dans cette identité ethnique, rituelle ou idéologique sous laquelle se dissimule la seule vérité concrète à laquelle un homme puisse s'identifier : sa part d'humanité. Juifs, Tziganes, Bosniaques ou Tutsis, il n'est pas d'hommes, de femmes, d'enfants, martyrisés au nom de quelque raison que ce soit, qui ne nous concernent universellement en tant qu'êtres de chair, non en tant que groupe, masse ou donnée numérique.

La conception statistique suffirait à déconsidérer la compétence prétendument universelle d'un tribunal international. Elle s'inscrit dans la représentation d'un monde figé où la quantité se substitue à la qualité. De même qu'appréhender la barbarie de manière ostentatoire et sensationnelle la banalise en la dépouillant d'une intelligence sensible qui seule permettrait de la combattre, de même le relevé comptable des victimes provoque une vague émotionnelle qui s'élève et, retombant aussitôt dans une stagnante fatalité, noie, dissout la souffrance de chaque être torturé, violé, assassiné à coups de crosse, de machette, de mitraillette. L'inhumanité cède la place à son image, le traumatisme s'érige en objet de spectacle, tandis que, sous le battage conjugué de la vigilance et de l'impuissance, l'idéologie sécuritaire digère le forfait comme une pitance ordinaire.

Le formalisme juridique entérine notre propension à nous abstraire du vécu, à chercher dans l'état d'insensibilité un remède préventif contre la menace d'une hyperesthésie émotionnelle. Le sentiment d'impuissance indignée, suscité par le lynchage d'une population par une autre, offre une caution aussi rationnelle que commode à l'absolution collective *de facto*. « Nous ne pouvons, disent les bons esprits, prendre en charge toute la misère du monde. » Voilà à quel détachement mène l'idée de comptabiliser l'horreur. On émousse la

sensibilité au lieu de l'aiguiser. Or ce n'est pas le nombre de victimes qui prime, mais chacune d'elles à titre personnel.

Il est temps d'en revenir au concret, d'apprendre dès l'enfance qu'une violence, un viol, un assassinat forment la source fétide d'où s'écoule un jour un fleuve de sang. Une seule barbarie est une barbarie de trop, car elle contient toutes les autres. Quant aux pays dont les plaies restent ouvertes – Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Darfour, ex-Yougoslavie, Algérie, Tchétchénie, Afghanistan, Irak et tant de villes et de villages dévastés par l'impunité d'une poignée de prédateurs –, ils ont moins besoin de tribunaux que d'une aide internationale apportée à celles et ceux qui entreprennent sur le terrain de panser les plaies que les communautés locales se sont infligées.

L'entreprise n'est pas aisée, elle offre prise à la corruption comme tout ce qui manipule et gère d'importantes sommes d'argent. L'initiative privée, caritative ou militante, jalonne aisément de désastres ses meilleures intentions. Les malversations et les rivalités de pouvoir rongent les organisations non gouvernementales. Les instances humanitaires servent de vitrines aux visées politiques et économiques des États.

Mais surtout, pourquoi une économie que les secteurs parasites enrichissent plus que la production de biens utiles irait-elle financer l'aide aux défavorisés, les organisations de solidarité, la défense prioritaire de la femme et de l'enfant, si ce n'est dans le cadre d'une valorisation caritative que les multinationales cultivent à la manière des philanthropes du XIX^e siècle ? C'est pourquoi le spectacle des institutions judiciaires internationales attire davantage la sollicitude budgétaire que la mise en chantier de structures d'accueil, de soins, d'accompagnement psychologique qu'exigent le traitement des traumatismes chez les enfants soldats, le soutien aux victimes de guerres et de génocides, la mise en œuvre d'une restauration dans les pays dont les conflits ont déchiré le tissu social.

Que vaut la justice des vainqueurs ?

On connaît la réplique du général Malet, accusé d'avoir comploté contre Bonaparte, au juge qui lui demandait quels étaient ses

complices : « Vous, si j'avais réussi ! » Dans *Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner*, Antoine Garapon émet des doutes légitimes sur l'impartialité des juges du procès de Nuremberg, tous choisis parmi les vainqueurs⁽⁴⁾. « On peut, écrit-il, s'émouvoir de l'entorse au principe *nulla poena sine lege* – qui interdit de condamner quiconque pour une infraction qui n'est pas préalablement incriminée par un texte précis –, puisque la qualification de crime contre l'humanité n'existait pas avant la commission des crimes nazis, ou encore s'indigner de l'exclusion des victimes qui ne furent pas admises à se constituer partie civile pour obtenir réparation. Le grief le plus consistant est sans doute celui que les Anglo-Saxons appellent *tu quoque* : comment pouvait-on accuser les troupes allemandes d'actes que leurs adversaires avaient également commis ? » Et il précise : « Les mêmes forfaits commis par les Alliés, au lieu d'entraîner la condamnation de ceux-ci, motivaient au contraire l'acquittement des accusés. »

On perçoit, en l'occurrence, la distinction à établir entre la constitution nécessaire du tribunal de Nuremberg et l'imposture et l'hypocrisie d'une telle mise en scène. Il était légitime, voire éthiquement indispensable, de secouer l'opinion internationale et de la mettre en garde contre la responsabilité d'un État, de ses instances gouvernementales et de ses institutions dans un crime contre l'humanité, tramé avec l'assentiment d'une grande partie de la population.

En revanche, quelle ignominie que cet acte de justice qui, en fanfare et au nom de l'humanité souffrante, accroche au gibet quelques défroques nazies alors qu'à la même heure, sur ordre des gouvernements et avec l'approbation des régimes démocratiques qui ont stipendié les procureurs et les bourreaux du grand procès de Bavière, les atrocités coloniales se multiplient partout dans le monde, les exécutions capitales sévissent de Paris à Washington, les goulags dévorent des millions d'innocents, les massacres réduisent au silence des populations qui refusent que le libre profit enchaîne les libertés humaines.

Les tribunaux aujourd'hui chargés de poursuivre les crimes contre l'humanité continuent d'officier sous cette poutre faîtière qui sert de soutènement séculaire aux deux pans tectoniques de l'histoire, le

versant des vainqueurs et celui des vaincus. La toiture juridique sous laquelle ils rendent leurs arrêts se compose d'éléments éminemment variables, interchangeables le plus souvent en vertu du principe *tu quoque*. Le malaise qu'ils suscitent ne vient-il pas de ce que leur lumière rejette dans l'ombre des millions d'êtres en quête d'humanité, dont la voix est plus ignorée encore qu'étouffée ? Ou plus exactement : dont les cris sont étouffés parce que délibérément ignorés par le terrible consensus du silence

Or – j'y reviendrai plus loin – il s'agit moins de juger, de dénoncer, de poursuivre que d'éveiller une conscience universelle du vivant soucieuse de remonter d'un acte barbare aux conditions qui y incitent et capable de mettre en œuvre les changements susceptibles de les éradiquer.

Briser le cercle vicieux du jugement et de la culpabilité

Qu'il soit local ou international, le recours juridique présente un inconvénient que l'on s'est rarement attaché à souligner : il accrédite comme une réalité inéluctable l'omniprésence de la culpabilité. Comment en irait-il autrement ? Dans une société pour laquelle l'essence même de la civilisation consiste à établir une relation contractuelle entre le prédateur et sa victime, il n'y a pas d'innocents. La conception la plus achevée de la justice n'outrepasse pas l'impératif catégorique : pas de libertés sans devoirs. Mais c'est là, comme tout marché, un marché de dupes.

Le principe d'équité est vicié à la base, car il enjoint au plus grand nombre de sacrifier à la libre avidité de quelques-uns les libertés auxquelles la vie autorise. Si bien que nous ne disposons, à des degrés divers, que de la liberté de nous appauvrir. Nous sommes sans cesse coupables, et de ne pas nous approprier suffisamment des biens qui substituent l'avoir à l'être, et de ne pas transformer assez en force de travail cette force de vie qui constitue la vraie richesse de l'existence. Où régner la contrainte et l'échange, la culpabilité quadrille les territoires que la vie et ses désirs aspirent à gouverner sans partage.

La vague consumériste qui a supplanté le productivisme s'est engouffrée dans un mouvement ouvrier amplement gangrené par la

bureaucratisation politique et syndicale ; elle a achevé de noyer la conscience de classe dans l'auge du clientélisme. En quelques décennies, on a vu succéder à la lutte des salariés contre l'exploitation une mêlée où l'instinct prédateur du « chacun pour soi » semble seul venir en aide au désarroi individuel, tandis que le chaos social entretenu par le désespoir et par l'esprit nihiliste sert à court terme les intérêts du capitalisme financier. L'avidité du rien s'enferme dans une alternance d'hédonisme et de puritanisme. Les mécanismes ordinaires de survie jouent sur l'amertume du sacrifice, le débordement suicidaire et une culpabilité qui en vient à amalgamer victime et bourreau dans le caniveau de la pitié et du cynisme.

Sans le postulat de cette culpabilité omniprésente, comment imputer aux chômeurs, aux retraités, aux malades la responsabilité de déficits budgétaires alors que les agioteurs jouent en Bourse l'argent escroqué au bien public et ruinent l'industrie, l'enseignement, les établissements hospitaliers, les transports ? Comment tolérer que les oppresseurs attribuent aux opprimés les désastres de leur oppression ?

Quel juge confronté à la violence en milieu scolaire osera incriminer les hommes politiques qui ferment les écoles, diminuent le nombre et la qualité des enseignants, ravalent l'éducation à un savoir-faire affairiste et développent des élevages concentrationnaires où les adolescents formatés sont jetés sur le marché pour y produire de la plus-value ?

N'est-ce pas l'obédience implicite au dogme de la culpabilité et du libre arbitre qui autorise un magistrat à condamner un automobiliste pour excès de vitesse sans mettre en cause le lobby des constructeurs de voitures dont la puissance sert l'intérêt des mafias pétrolières ? Que vaut une justice qui se déclare incompétente pour exiger de l'État, auquel chaque citoyen verse tribut, la gratuité et l'amélioration des transports en commun, qui, en décongestionnant la circulation, diminueraient la pollution et les accidents de la route ?

Il n'est pas jusqu'au fumeur qui ne soit culpabilisé alors que l'essence empoisonne impunément et qu'aucune loi n'interdit la production de tabacs frelatés et cancérogènes. Plus la nature est dénaturée à des fins lucratives, plus le faux besoin de consommer se substitue à la joie de vivre et plus la justice se fait le parangon d'un puritanisme hypocrite

qui, de l'écologie aux religions, crie haro sur un coupable et ne touche pas au système qui incite à la malversation.

Sans doute, diront les bonnes âmes, mais faut-il pour autant tolérer qu'un malfrat se livre impunément au vol avec violence, au prétexte que l'esprit de lucre propage partout le réflexe de prédation, qui est la loi du marché ? Si nul, il est vrai, n'est tenu d'obéir aux incitations qui poussent à la cupidité, à l'agression ou à l'oppression, n'est-il pas raisonnable d'établir une distinction entre ceux qui subissent la paupérisation et ceux qui la provoquent et la gèrent ? Est-il juste qu'un adolescent pris à voler une paire de chaussures à la mode encoure une condamnation sans que soit dénoncée la campagne publicitaire qui, en réduisant la valeur humaine à la possession d'un objet prestigieux – parce qu'il est cher –, suborne les esprits et engage à s'emparer « à tout prix » du bien convoité ? Je ne demande pas de traîner dans le prétoire les responsables de harcèlement publicitaire, mais je souhaite que la condamnation du vol prenne en compte la responsabilité des individus qui s'enrichissent en pourrissant la vie de jeunes gens sciemment abusés.

Même s'il est injuste de sanctionner en aval des délits qui jouissent d'une relative impunité en amont, le principe d'une dénonciation globale – du haut comme du bas – risque de succomber aux dérives tant que la culpabilité propage ses embûches. L'argument selon lequel nous ne pouvons attendre que le monde se réforme pour nous prémunir contre les criminels qu'il engendre, dissimule sous le principe d'urgence la nécessité de changer les mentalités et les conditions, de telle sorte que s'efface peu à peu la propension à nuire à la vie et à l'être humain. Partout l'impératif qui prescrit d'agir vite pour agir efficacement aboutit à des remèdes inopérants, voire pires que le mal. Pour quelle raison ? Parce qu'il relève des lois de la compétition, de la concurrence, de cette lutte de survie qui empêche de vivre et d'accéder à une véritable humanité.

Ici se profile un autre danger : il existe une façon perverse d'incriminer au plus haut niveau les responsables d'un état de fait, jugé préjudiciable aux citoyens de la base. Les inquisiteurs de l'Église apostolique et romaine ne s'y trompaient pas, qui évitaient de punir le tout-venant – ceux qu'ils appelaient les « simples » – pour recourir à

une répression sélective, moins coûteuse, et sévir contre quelques prophètes hérétiques, une poignée de penseurs déviants, un petit lot de fauteurs de trouble. Hormis la liquidation des Koulaks et les déportations massives, la dictature stalinienne a obéi au même principe : elle n'accordait de publicité qu'aux procès politiques. Le règlement des crimes ordinaires s'opérait avec une extrême discrétion. Car l'idée prévalait que la malfaisance de droit commun était imputable à une interprétation perverse du communisme, à cette hétérodoxie que la *novlangue* bolchevique nommait « déviationnisme ».

De même, en abritant leur fonds de commerce sous le slogan « Tous pourris ! », les tribuns populistes gagnent sur deux tableaux. Ils entérinent à peu de frais le constat cynique et désabusé auquel aboutit le désarroi des masses, confrontées à l'effondrement des valeurs patriarcales et à l'ignorance des voies nouvelles que fraie le désir de vivre. Ils savent à quel point l'aval du nihilisme, où l'envers vaut l'endroit, sert l'affairisme et la loi du profit. Ils en tirent avantage en désignant comme responsables de la gabegie ceux qui en sont les victimes ordinaires. Quoi de mieux que de célébrer la pureté pour laver son linge sale en famille !

Contre la stratégie du bouc émissaire

Quand il n'existe d'autre culte que l'argent, d'autre foi que l'arrivisme, d'autre loi que celle du marché, n'importe quel simulacre fournit un mobile à l'appétit de pouvoir et de lucre – des religions en perdition aux idéologies vétustes, en passant par un nationalisme encore dégoulinant de son sanglant passé. Le dernier confort offert au troupeau, c'est de n'avoir pas à réfléchir pour suivre le boucher. Le consumérisme a fait de la mort une commodité.

À l'heure où elle s'humanisait, voici la justice confrontée à son inanité. Engrenés dans la mécanique judiciaire, les faits sont vidés de leur substance. Ils ne retrouvent une certaine consistance qu'une fois coulés dans le moule préfabriqué de la forfaiture. L'interprétation justicialiste les utilise à ses propres fins et, au besoin, les façonne de toutes pièces. « Donnez-moi une phrase et je me fais fort de faire

prendre son auteur. » Qui veut noyer son chien le prétend galeux. Le risque de contagion agit tel un argument massue, car la culpabilité a besoin de se répandre pour diluer son impureté dans une fétidité collective qui l'allège et la sanctifie. Quel sacrement, en effet, que la délation ! Quelle fascination de l'abîme chez celui qui y pousse son voisin en pressant l'impulsion qui l'enverra à son tour par le fond ! Lors du procès du dissident tchèque Slansky, en 1952, un général soviétique, mandaté pour initier les juges tchèques à la méthode des aveux spontanés, accomplit sa mission avec un zèle qui suscita l'admiration de ses séides. Quand la machine judiciaire fut lancée et aboutit à la pendaison des traîtres, il eut ce mot de la fin : « Maintenant, demandez-vous où cela va s'arrêter. »

Le recours au bouc émissaire suscite une réaction paradoxale de fascination et de répulsion. L'hostilité d'une partie de l'opinion publique à la constitution de tribunaux internationaux ne procède pas uniquement de ceux qui ont intérêt à leur disparition, elle vient aussi d'un principe de précaution selon lequel il ne faut pas que le châtiment de quelques-uns occulte la propension de beaucoup à céder aux mêmes inclinations criminelles.

Prendre pour cibles les responsables qui, au nom de la raison économique ou étatique, sévissent aux divers échelons du pouvoir ouvre la porte à une campagne de dénigrement spectaculaire où la délation relègue au second plan l'objectif prioritaire, qui consiste à démanteler les structures de l'oppression.

À quoi les défenseurs de l'intervention juridique opposent en manière de barrage un devoir de réserve et une stricte définition des compétences. Ils disposent ainsi de critères d'intervention qui limitent le droit d'introduire une plainte. Cependant, comme je l'ai dit plus haut, est-il acceptable de ne prendre en compte une barbarie qu'en vertu d'un génocide, d'une politique d'épuration ethnique, d'une organisation délibérée des massacres ?

Le passé nous a emprisonnés dans une alternative qu'il serait temps de révoquer : ou le formalisme juridique d'une institution en butte à la corruption des démocraties mercantiles, ou une justice populaire portée à la délation et au lynchage. Je ne vois pour dépasser le formalisme juridique et les dérives populistes qu'un consensus sur les

droits de l'être humain, patiemment obtenu par une éducation nouvelle et par l'émergence d'un style de vie.

De même qu'il paraît impensable d'exiger d'une transaction commerciale qu'elle évite le dol et le mensonge, nul ne songe à blâmer un manager, un homme d'État, un mandataire politique d'obéir aux nécessités du marché, si préjudiciables puissent-elles être pour la population.

En dehors de quelques boucs émissaires sacrifiés à l'opinion publique, les escrocs au pouvoir continuent à jouir le plus souvent de l'immunité et de l'impunité. En revanche, le délinquant qui n'a pas pignon sur rue pour exercer le métier de malfrat est tenu de rendre des comptes devant un prétoire. Il encourt le pilori d'une condamnation pénale, laquelle lui vaudra par ailleurs la secrète admiration de ses émules.

Mais, sous prétexte que le mal a toujours été moins sévèrement sanctionné chez les profiteurs du marché mondial que chez ses victimes, est-ce une raison pour perpétuer un état intolérable ? S'en prendre aux déshérités évite d'avoir à démonter les filières de la prédation affairiste, alors que mettre en lumière les manœuvres d'un agioteur ou d'un patron de consortium y expose fâcheusement. Au reste, les uns et les autres subiraient-ils une juste condamnation qu'en raison du châtement, qui a pour but de laver les souillures dans les égouts de l'expiation, nul n'irait s'en prendre au système économique et social d'où procèdent la violence et la corruption.

Il n'en reste pas moins scandaleux que, à l'heure où les impôts des citoyens vont servir à renflouer les escroqueries bancaires, nos sociétés policées envoient de pauvres bougres en prison pour quelques traites impayées et absolvent les dirigeants de consortiums, coupables d'avoir arnaqué le bien public de plusieurs millions, au motif qu'aucun tribunal ne possède – et s'arroge moins encore – la compétence de les mettre en accusation.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Quand je souhaite identifier le commanditaire d'un délit, d'une malversation, d'un crime, je songe moins à fournir des excuses légales à un voleur, à un violeur, à un assassin qu'à dénoncer les incitations qui l'ont poussé à forfaire, en sorte qu'elles cessent d'exercer leur attrait sur les natures tourmentées.

Car si l'agressivité compétitive, les affrontements concurrentiels, les réflexes de prédation sont imposés dès l'enfance, et que seuls sont punis ceux qui ne prêtent à leurs forfaits la caution fallacieuse des lois, alors on conviendra que n'importe quel coupable fait l'affaire pour tracer, entre la violence légale et la violence illégale, une frontière identifiée par le sang du châtiment ou par le mur de la souffrance carcérale. L'exercice de la justice s'attache ainsi le plus souvent à établir une distinction exemplaire entre celui qui gère une banque et celui qui la pille.

Que vaut dès lors le discours humaniste qui prescrit de ne jamais succomber à un comportement inhumain, quelle que soit la pression ou la détermination qui y incline ? N'y a-t-il pas là une hypocrisie de nature à nourrir précocement le désenchantement et le cynisme de l'enfant, éduqué à contresens des vertueuses recommandations de la philanthropie ?

Le caractère mécanique et abstrait du fonctionnement judiciaire constitue donc un sérieux handicap pour les tribunaux chargés de condamner les crimes contre l'humanité.

Je me méfie des coupables, non en raison des fautes qui leur sont imputées, mais parce qu'ils n'ont de cesse de culpabiliser le reste du monde. Le « tous coupables » est, à l'instar du « tous pourris » plébéien, une des expressions les plus évidentes du degré zéro où le profit excipe de la liberté marchande pour s'affirmer au-delà du bien et du mal. « Le cynique, disait Oscar Wilde, est celui qui connaît le prix de tout et la valeur de rien. » Nous ne viendrons à bout du nihilisme, tel que le propage la pratique néolibérale du capitalisme financier, qu'en rétablissant la valeur de la vie, en la restituant à sa gratuité, en l'arrachant à ce prix que le marché lui imprime comme une flétrissure. Vendre chèrement ou chichement sa vie, mœurs d'esclaves et de moribonds ! Mais qu'y changeront les Chamfort de notre époque ?

« C'est un grand pas vers la noblesse, disait Schiller, quand la loi devient sage alors que les hommes ne le sont pas encore. » Il convient d'examiner sous cet angle l'évolution d'une justice qui légifère dans un esprit tout à la fois répressif et dissuasif, éthique et libérateur. Elle obéit à trois principes : poursuivre, prévenir, remédier. Les deux premiers sont défensifs, le troisième refuse de souscrire à l'esprit

militaire : il n'est ni défensif ni offensif, il obéit à la détermination de la volonté de vivre d'être partout dominante. Légiférer en matière des droits de la femme, de l'enfant, de l'homme participe assurément du processus d'émancipation, mais ne doit pas s'y substituer. La meilleure protection de la vie sera toujours celle que sa reconnaissance et sa puissance créative lui offriront en brisant ses chaînes.

2 Instruire pour n'avoir pas à punir

Cui prodest ? À qui cela profite-t-il ? Telle est la question que se pose en premier l'enquêteur chargé d'établir la responsabilité d'un délit. Si pertinente qu'elle soit, elle apparaît toujours trop tard : au moment où le crime a eu lieu, où les poursuites sont engagées. Où réside l'urgence dont se prévalent alors les instances judiciaires ? Non, comme elles voudraient le faire croire, dans la volonté de dépister le criminel, de comprendre ses mobiles et de le mettre hors d'état de nuire. Elle obéit au souci de châtier. Le châtiment est, plus qu'une priorité, un postulat. Il n'y a ni contresens ni paradoxe à l'affirmer : la nécessité de punir précède le délit.

Le recours à la répression et au châtiment masque l'absence d'une véritable prévention

L'objurgation d'atteindre le plus rapidement possible à l'efficacité n'est pas étrangère à la recherche frénétique d'un résultat, d'une réussite, qu'exige la compétition, l'instinct prédateur si parfaitement transcendé, spiritualisé par l'exploitation économique de l'homme par l'homme. C'est une vertu particulièrement exaltée et cultivée dans les pays industrialisés, où règne la quête frénétique du profit à court terme.

Nous sommes à chaque instant embarqués dans une problématique de l'immédiat qui ne laisse pas d'être ambiguë, voire perverse. Éradiquer le caractère criminogène d'un milieu particulier revêt moins d'importance aux yeux de la justice que de désigner un coupable et de le châtier. La mise à mort d'une jeune fille à Marseille a beau relever du fait divers, le contexte montre que ses tortionnaires se prévalaient de leur droit de mâle et de cette arrogance patriarcale, aujourd'hui menacée, sur lesquels les fondamentalismes religieux misent pour restaurer leur crédit. Car le mépris séculaire de la femme a bien puisé, ici, dans la misogynie islamiste des arguments partout battus en brèche et qui ont donné bonne conscience aux assassins. Où sont les écoles, où est l'enseignement qui devraient propager partout l'égalité de l'homme

et de la femme ? Les petites unités éducatives essaimées dans les villes, les banlieues, les villages ont été ou sont en passe d'être supprimées pour laisser place à des usines d'élevage concentrationnaire, où l'affairisme façonne ses armées de réserve.

Certes, il est illusoire de miser sur une mutation des comportements pour s'épargner d'intervenir ponctuellement et de sévir contre une barbarie. Pour raisonner par analogie, personne ne conteste que l'avortement soit un pis-aller. L'interruption de grossesse provoque une telle souffrance existentielle que tout doit être mis en œuvre pour propager les méthodes contraceptives capables d'y obérer. En revanche, comment tolérer que des fanatiques religieux se prévalent du « droit à la vie » alors que l'enfant non désiré – ou produit en surabondance avec la bénédiction de l'idéologie nataliste – est délibérément condamné à la misère affective et, dans la plupart des nations, à la malnutrition, aux mauvais traitements, à l'esclavage du travail, à la prostitution, aux consolations frelatées de la drogue, à l'enrôlement militaire dans les factions religieuses, les organisations mafieuses, les gangs urbains ? Ce qui doit primer n'est pas la limitation des naissances, c'est le droit de la femme de désirer un enfant pour leur bonheur à tous deux, de le vouloir en conscience afin de lui offrir, avec une existence aussi heureuse que possible, l'amour de la vie qui est en elle.

Nous ne voulons ni de l'ignoble inconscience des aristocrates et des bourgeoises qui, par le passé, confiaient leurs nouveau-nés à une nourrice stipendiée, ni de cette ignorance, si prisée des religions, qui livre la femme au bon vouloir du mâle afin de produire des enfants chargés d'entretenir la famille dès qu'ils en seront capables. La propagande nataliste qui décourage la contraception et interdit l'avortement est le véritable crime contre l'enfant, celui que dénoncent dans un effroyable silence des millions de petits êtres condamnés à la faim, au désespoir, à la violence des bidonvilles.

Mais, de même que nous ne pouvons attendre, pour renoncer à la pratique de l'avortement, d'avoir créé partout les conditions propices à l'émancipation de la femme, de l'homme, de l'enfant, de même sommes-nous confrontés à la nécessité d'agir en recours légitime contre les responsables d'exactions criminelles. Nous nous sommes

trop longtemps laissé prendre au double piège du radicalisme et du réformisme. Leur antagonisme gémellaire empêche l'essor de ce que j'appelle « révolution » et qui est seulement la conscience d'une mutation en cours et le passage de la civilisation marchande à une civilisation humaine. Comment s'affranchir de l'un et de l'autre, si ce n'est en poussant plus avant les revendications dictées par le désir d'une vie meilleure ?

La radicalité commence où la vie se conquiert. Greffer les réformes progressistes sur l'exubérance vécue, c'est faire fructifier l'arbre et étendre ses racines jusqu'au sein des territoires stérilisés par l'oppression marchande.

Contre la notion de châtiment

La violence est l'alpha et l'oméga du pouvoir. Elle naît et meurt par lui et avec lui. Elle se perpétue partout où l'homme exerce son emprise sur ses semblables. La force qui fonde un royaume a besoin de la constance du glaive pour empêcher qu'une force de même nature s'exerce à son encontre. Tout pouvoir est inique et il le sait.

Que signifie l'assassinat mythique d'Abel par Caïn, de Remus par Romulus ? Qu'un crime est l'acte fondateur d'une société où la fraternité entre les hommes est rompue, où la prééminence des uns sur les autres sépare l'homme de lui-même et le dénature. C'est tout à la fois un meurtre auréolé de la gloire sanglante des empires et une déchéance qui plonge l'homme dans un abîme d'inhumanité. Le voici consacré en tant que maître et maudit en tant qu'homme, voué sans trêve à une culpabilité qui lui macule les mains et le front, et qu'il n'a de cesse de laver dans un bain de sang.

Le châtiment illustre et entretient l'exemple d'une crainte salutaire, sans laquelle aucun pouvoir, aucune instance autoritaire, aucun supérieur hiérarchique ne sauraient se maintenir. Il établit le caractère incontestable d'un despotisme dont l'ordre a besoin comme il a besoin d'un désordre qui le justifie. La peur légalisée ne garantirait pas la sécurité du pouvoir si elle n'imposait au sujet, au citoyen une paix contractuelle, une paix sous condition : il faut pour en jouir jurer fidélité aux gouvernements en place, se tenir tranquille, se rencogner

dans une feinte indifférence, éloigner de soi la tentation de subvertir le frêle équilibre des cartes pipées. La civilisation marchande est bâtie sur la peur.

Il n'est pas d'interdit qui n'appelle à la transgression. Non seulement la répression pénale préexiste au crime, mais elle le suscite. Le christianisme a su tirer un appréciable profit de la tentation et du rachat, de la faute et de son expiation : il a fait de la pénitence un marché où l'indulgence se monnaie.

L'échafaud a besoin du crime pour conforter de génération en génération l'une des plus exécrables recommandations du patriarcat : « Qui aime bien châtie bien. » La diversité des supplices mis en œuvre a pour fonction pédagogique d'éduquer les masses, c'est pourquoi la justice n'a jamais hésité à faire montre d'une cruauté que peu de criminels ont égalée, si abominables que fussent leurs forfaits. Le valet pendu pour avoir dérobé un objet à son maître, le faux-monnayeur bouilli, le contrebandier roué, des millions d'infortunés enterrés vifs dans les bagnes, les camps d'extermination, les goulags de rééducation démontrent à suffisance que, ne redoutant rien tant qu'un aveu de faiblesse, le pouvoir ne peut se passer du forfait ; il le sollicite, le provoque, l'invente.

Car il faut que le crime paraisse au grand jour afin qu'une violence plus grande l'écrase et que s'affermisse sans trêve la main qui gouverne. À quoi le droit de grâce servirait-il au prince, à l'homme d'État, au magistrat, au patron si le châtiment perdait son efficacité ? Il n'est pas jusqu'au plus fruste des policiers qui ne perçoive dans la technique des aveux spontanés, obtenus par une alternance de menaces et de compassion, un effet logique de cette culpabilité universelle qu'implique l'existence même d'un pouvoir. Ô Shakespeare, ô Kafka, combien de nuits encore pour un jour de lumière ?

La peur qu'éprouve un tyran ne s'apaise qu'en faisant régner une peur plus intense et avec plus de pertinacité. La crainte hystérique que suscita chez Louis XV le coup de canif de Damien lui fit prescrire sa mort par les tourments les plus effroyables, sans commune mesure avec l'anodine blessure reçue. Il fallait qu'une dramaturgie de l'horreur effaçât la pitoyable faiblesse d'un roi dont son entourage se gaussait et

qui ajoutait le ridicule au mépris que le peuple lui portait.

Pour avoir remplacé les tenailles ardentes du bourreau par la machine humanitaire de Guillotin, les Jacobins n'en ont pas moins perpétué la vertu salutaire du châtement suprême en invoquant l'effroi qu'insinue l'ennemi intérieur. L'adversaire de la société, le criminel tapi sous le lit, le terroriste jaillissant de l'ombre, le couteau entre les dents, seuls en peuvent venir à bout l'omniprésence policière et les fantasmagories justicières capables d'apaiser la culpabilité et les mauvaises pensées des honnêtes gens. La France, qui a renoncé tardivement à la peine de mort, en a gardé la nostalgie jusque dans la rhétorique anxiolytique débitée aux citoyens. Aurait-on soumis son abolition à un référendum qu'une majorité s'y serait opposée. Bel effet de la loi du nombre dans une démocratie subjuguée par l'inhumanité du passé !

Il n'est aucun homme politique qui ne s'infatue d'assurer un ordre, auquel il ne croit plus, en promettant de sévir contre l'armée du mal, toujours prête à frapper, toujours présente derrière les rideaux festonnés de la bonne conscience. La vérité est que le discours sécuritaire a besoin de la délinquance. Pour épargner l'escroquerie qui règne au sommet, chez les affairistes, les hommes politiques, les nantis, il faut bien dauber sur celle qui se pratique à la base et s'en inspire. Les mots de la peur la propagent. La menace réplique à la menace. Quelle jubilation morbide pour les petits malfrats de banlieue d'être traités, par surenchère comminatoire, à l'égal des aigrefins bancaires et des hommes d'affaires au pouvoir, auxquels ils ambitionnent de ressembler et qui, jouissant de l'impunité, la leur refusent comme par défi.

Pour le pouvoir, le meilleur moyen de parer au risque d'insurrection sociale suscité par la paupérisation croissante, c'est de gangrener la conscience et la solidarité en propageant le brigandage ordinaire du calcul égoïste et de l'« enrichissez-vous ! ». Quand le terrain de la vie aux abois devient le territoire de la concurrence économique, les affaires sont sauvées et les profits sauvegardés. Le châtement est une façon commode de laver le crime en blanchissant les gouvernements et les systèmes qui le commanditent.

Causes culturelles de l'impunité des crimes contre l'humanité

La plupart des grands hommes dans le culte desquels nous avons été éduqués n'ont été que des assassins cyniques ou sournois. L'histoire enseignée dans les écoles et colportée par une littérature pléthorique et hagiographique est un modèle de mensonge ; elle relève, pour reprendre un terme à la mode, du négationnisme. Certes, elle ne nie pas l'existence des chambres à gaz, elle n'érige plus de monuments à la gloire de Staline, de Mao ou d'Hitler, mais elle persiste à célébrer la brute conquérante : Alexandre, dit le Grand, dont Aristote, ânonne-t-on fièrement, fut le mentor, Jules César, Gengis Kahn, Tamerlan, Napoléon, la tourbe des généraux, des massacreurs de peuples, des tyranneaux ruraux ou étatiques, des juges tortionnaires, des bourreaux, des Javer en tous genres, des diplomates retors, des violeurs et des tueurs gagés par les religions et les idéologies, tant de hautes renommées taillées dans la bassesse, la vilénie, l'abjection.

Je ne suggère pas de dépaver le boulevard des annales officielles pour mieux privilégier les contre-allées. Ce n'est pas d'une histoire épurée dont nous avons besoin, mais d'une connaissance excavant, pour les ramener au grand jour, les faits occultés, de génération en génération, par l'incessante stratification des préjugés.

Je ne souhaite pas qu'un tribunal de l'esprit se mêle d'anathématiser un ramassis d'indésirables, incongrûment statufiés et célébrés dans les hétéroclites panthéons de la mémoire. Je veux seulement qu'au répertoire de leurs peu ragoûtants panégyriques viennent s'ajouter la liste de leurs forfaits, la mention de leurs victimes, le souvenir de ceux qui les affrontèrent.

Je ne propose pas que le nom de Francisco Ferrer efface celui de son assassin, Alphonse XIII, mais qu'au moins rien ne soit ignoré de l'un comme de l'autre. Comment les manuels scolaires osent-ils encore cultiver le respect d'un Bonaparte, responsable de millions de morts, d'un Louis XIV, massacreur des paysans, persécuteur des protestants et de la libre pensée ? De Calvin, dictateur de Genève, assassin de Jacques Gruet et de Michel Servet, dont les citoyens, en hommage à Sébastien Castellion, auront un jour à cœur de détruire les représentations et les marques d'une indigne vénération ?

Alors que l'Espagne a jeté à bas les effigies du franquisme et annulé les noms de rue imposés par le fascisme, nous tolérons que se dresse

dans le ciel de Paris ce Sacré-Cœur qui glorifie de son architecture excrémentielle l'écrasement de la Commune. Il subsiste en Belgique des avenues, des monuments en l'honneur du roi Léopold II, un des plus cyniques criminels du XIX^e siècle, dont la pratique du « caoutchouc rouge » – dénoncée par Mark Twain⁽⁵⁾ par Roger Casement (qui le paya de sa vie⁽⁶⁾), par Edmund Dene Morel⁽⁷⁾ et, plus récemment, par Adam Hochschild⁽⁸⁾ – n'a guère ému jusqu'à présent les consciences. Je n'appelle pas à dynamiter ses statues ni à marteler les inscriptions qui le célèbrent, mais qu'en vertu d'un assentiment des citoyens belges et congolais, les lieux publics soient nettoyés, désinfectés, comme d'une souillure, d'un des pires commanditaires de la férocité colonialiste.

Il ne s'agit pas d'encourager une chasse aux sorcières, mais de montrer comment et par quelles filières des individus ni plus ni moins inhumains que d'autres se sont mués en fonctionnaires zélés d'une entreprise de terreur, de torture et de mort. Que sont les titres ronflants, la renommée, le prestige si ce n'est le cliquetis d'une machine pénitentiaire et mercantile dont le sang graisse et rouille des rouages ? Des noms aussi insipides que le diplomate Henry Kissinger ou l'expert économiste Milton Friedman, reçu avec honneurs dans Santiago livré aux escadrons de la mort, ne sont que des empreintes bourbeuses permettant de remonter jusqu'au coup d'État du 11 septembre 1973, qui plongea le Chili dans la barbarie.

Paradoxalement, j'incline à penser qu'il existe, à l'endroit des auteurs d'inhumanité, un usage salutaire de l'oubli. Un oubli qui n'efface pas le souvenir, ne caviarde pas la mémoire, ne relève pas d'un jugement exécutoire, mais procède en quelque sorte d'une répugnance spontanée, comme l'écart évitant de justesse une déjection sur un trottoir. Je souhaite en effet qu'une fois dénoncés pour leur inhumanité, les auteurs de barbaries attestées par le passé soient ensevelis dans le linceul de leurs forfaits. Que le souvenir du crime éradique le souvenir du criminel.

Car la plupart des prédateurs partagent le choix de Caligula : « Qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent. » Le malfaisant, nous le savons bien, perçoit dans les malédictions dont l'accable la tourbe des honnêtes gens, une manière d'assentiment, une approbation implicite

du mépris admiratif qu'il se voue. À quoi un être réduit à la fonction prédatrice peut-il aspirer pour galvaniser son cœur insensible si ce n'est aux électrochocs de l'exécration ? Plutôt couvert de sang que nu en sa morne banalité !

Au lieu de vouer aux gémonies les gestionnaires du désespoir et de la souffrance, mieux vaudrait accorder plus d'attention à ceux qui ont œuvré en faveur de l'humain, bravant les contrariétés et les menaces et s'opiniâtrant dans la voie qu'ils avaient choisie au gré du cœur. Il ne s'agit pas pour autant qu'à la vénération traditionnelle de l'ignoble et de l'odieux se substitue une religion des bienfaisants, des réformateurs, des progressistes, des génies dont la générosité ménage au bonheur de trop rares oasis. Les cultes ont besoin de détracteurs comme les martyres de supplices. L'admiration alimente le mépris, les thuriféraires attisent les foudres de l'envie et de la contempation, le pavois s'élève et se renverse avec la même célérité.

La vérité est un œil à mille facettes capable de voir dans le mensonge une illusion d'optique. La réalité est multiple : le constat serait banal si nous n'étions depuis si longtemps la proie d'une réalité unique réduite à la nécessité de se battre pour survivre.

Dans les villages et les villes d'Espagne, des érudits locaux s'emploient à retrouver et à raviver le souvenir que les règlements de comptes, les exactions de la révolution et la férocité de la répression franquiste ont laissé comme autant de blessures infligées au tissu social. Le but n'est pas de rouvrir la plaie des vieux antagonismes, ni de dissimuler les cicatrices sous l'emplâtre du pardon, mais bien d'ausculter l'inhumanité dans ses mobiles avoués ou secrets afin d'en empêcher les résurgences. Il n'est pas question de se venger mais de savoir, afin que la terre puisse être nettoyée des crimes enfouis en elle et enfin ramenés à ciel ouvert.

De tant de monuments aux morts de la guerre érigés jusque dans les coins les plus reculés des pays ayant payé tribut à l'absurde conflit de 1914-1918, que ferons-nous quand l'absolue prééminence de la vie aura supplanté le despotisme économique, fauteur de destinées brisées ? Le vivant ne s'emprisonne pas dans un mémorial, il ne se réduit pas à un symbole. En attendant qu'une civilisation nouvelle décide de leur sort (disparition, détournement, relégation dans un musée des crimes du

passé), ne serait-il pas souhaitable qu'à la liste des victimes résignées s'ajoutât celle des déserteurs et des « fusillés pour l'exemple », montrant ainsi que le vrai courage n'est pas dans l'acceptation d'une guerre ou d'un massacre, mais dans leur refus ?

L'imposture du devoir de mémoire

Le spectacle des commémorations n'est que la mise en scène d'une mémoire morte. Il offre en commun avec le châtement l'inconvénient d'exorciser les crimes du passé sans y remédier, sans prévenir ceux à venir. À quoi visent la punition et la célébration expiatoire des forfaits historiques ? À les noyer sous un flot de lamentations, à les perpétuer en les condamnant, tant il est vrai qu'incriminer les causes sans obéir à la volonté de les éradiquer, c'est conserver, voire accroître, leur potentiel de nuisance.

La raison la plus futile a désormais le pouvoir d'ensanglanter la plus paisible des régions. Refusez-vous d'en convenir ? Ne voyez-vous pas que la souffrance existentielle partout excitée est à l'affût du moindre prétexte pour s'assouvir sur le premier venu ? Lorsque tant de gens ont en poche la corde pour se pendre, l'occasion les transforme aisément en lyncheurs. Qu'est-ce qu'une justice qui se borne à condamner une tuerie sans prendre en compte cette destruction rentabilisée du vivant qui fait d'un nombre croissant d'individus des grenades à goupille trop sensible ?

Le désespoir rend partout la situation explosive. L'action judiciaire justifie, réproouve, absout, condamne en graduant l'emprise des circonstances atténuantes ou aggravantes. Elle ne désamorce pas la violence qu'exacerbent l'absence de solidarité sociale et l'apologie ordinaire du prédateur portraituré en *self-made man*. Elle rechigne à mettre l'arsenal de la légalité à la disposition de quiconque est lésé dans ses droits de citoyen et plus encore dans son droit imprescriptible d'être humain.

En revanche, elle ne dédaigne pas de cautionner les grandes cérémonies où la repentance collective s'exerce. Une éthique des bons sentiments prête sa caution à des cérémonies qui, exploitant l'holocauste, les camps d'extermination, les bagnes de rééducation

soviétiques, offrent au dévouement émotionnel l'exutoire de fêtes funèbres. Or, à l'heure même où l'indignation s'épanche en larmes amères et éphémères, viols, meurtres d'enfants, massacres de femmes et d'hommes sont impunément perpétrés par les pillards du Darfour et de la Somalie ; par les narcotrafiquants sadiques de Ciudad Juarez ; par les seigneurs de guerre américains, irakiens, somaliens, balkaniques, afghans ; par les mafias affairistes qui, de New York à Pékin, s'accaparent des êtres humains, des bêtes et des forêts en toute légitimité commerciale, sans que rien soit entrepris pour y mettre fin.

La justice militante et émotionnelle n'est qu'hypocrisie et cynisme. Un rideau s'ouvre et se ferme comme au théâtre sur le drame de l'humanité bafouée. Le temps de galvaniser l'indifférence avec l'électrochoc des bons sentiments et l'on retourne à l'apathie morbide, au fatalisme qui impose à la conscience révoltée le silence des anxiolytiques.

N'est-il pas indigne de tolérer que le mur des lamentations, où se commémorent massacres et génocides, occulte les carences d'une solidarité internationale résolue à fournir aux villes et aux villages du Rwanda, du Darfour, de Somalie, du Libéria ou du Tchad des écoles et des dispensaires capables de soigner les blessures corporelles et psychologiques ? Est-il supportable que l'intérêt pour les crimes du passé s'accommode d'un refus d'intervenir contre les crimes commis sous nos yeux par les multinationales qui anéantissent l'homme et la biosphère ? Si la justice a un sens, n'est-ce pas de promouvoir l'humanité de l'homme en abattant la tyrannie des prédateurs ?

La rhétorique des intérêts financiers rythme l'information assénée par les médias. L'omniprésence des chiffres et du calcul conduit au degré zéro de la sensibilité humaine. Dans *Le Cavalier et son ombre*, l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop parle « des tueries si vastes et si furieuses que les mots, au Rwanda comme au Burundi, ont fini par perdre tout sens. Une centaine de morts : un incident ; cent mille : on commence à armer les caméras et à parler de massacres. Je me souviens d'un de nos amis rwandais, nous disant : "À la télé, ils ont parlé de la mort d'Ayrton Senna et des événements dans mon pays. Une minute pour notre million de morts et treize minutes pour le coureur automobile"⁽⁹⁾ ». La voix de l'économie seule est audible, elle

rend sourd aux cris de joie et de souffrance du vivant.

Le procès des responsables du génocide perd toute crédibilité, si ce n'est médiatique, dès l'instant qu'il jette dans la balance le décompte des morts et le châtement – numériquement impossible – des assassins. La remarque d'un rescapé rwandais, Koulsy Lamko, est révélatrice : « J'entrais en ébullition quand les visiteurs s'attardaient sur le bilan numérique et s'amusaient à compter du regard les... une tête, deux têtes ; trois crânes ; cent péronés, mille fémurs, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf omoplates, des sacs poubelle à remplir... comme si nos tibias étaient des bâtonnets d'écoliers de la maternelle ! » La sinistre ironie du traitement appliqué jusqu'à présent aux actes de barbarie, c'est que les chiffres qui réduisent le corps humain à une accumulation d'os et de crânes en cachent d'autres, que l'on découvrirait si l'on se donnait les moyens de scruter les comptes en banque internationaux.

Si ces « squelettes anonymes exhibés pour l'exemple en guise de preuve ont perdu toute leur humanité », ce n'est pas seulement parce qu'ils font partie des statistiques dont se nourrissent les journalistes abordant la question de la Yougoslavie, du Rwanda, du Libéria ou du Darfour, c'est qu'ils camouflent les chiffres d'affaires qui, variant par le monde avec le même détachement, continuent de propager la misère et la barbarie.

S'en aviser ne suffit pas. Il arrive que la simple et saine résolution de « connaître pour corriger » n'évite pas l'écueil d'une représentation qui, avec les meilleures intentions, a tôt fait de la vider de sa substance et de la réduire à un hochet. Comment stigmatiser les crimes contre l'humanité sans rappeler de quelles habitudes barbares ils naissent ? Sans mettre en évidence le risque d'en restaurer la barbarie originelle faute d'un traitement adéquat ? Je pense ici à la tentation de recourir au « lynchage médiatique » auquel succombent parfois les tribunaux internationaux. N'est-ce pas, sous couvert d'une vertueuse indignation, en revenir à la pratique du bouc émissaire ?

L'opinion des zapatistes mexicains mérite, en l'occurrence, d'être prise en considération. Le 22 décembre 1997, dans le hameau d'Acteal (commune de Chenalho, au Chiapas), quarante-cinq hommes, femmes et enfants réunis dans une église furent massacrés à la machette par

des paramilitaires (la presse occidentale ne s'en est guère émue, considérant sans doute qu'à côté du million de Rwandais tués de la même manière avec la bénédiction de la France, le nombre de cadavres manquait de poids). Lors d'un séjour dans une base zapatiste, en 2006, je m'inquiétai de savoir pourquoi l'EZLN, l'armée zapatiste de libération nationale, n'avait pas entrepris de mettre hors d'état de nuire les auteurs de telles atrocités. Il me fut répondu que les paramilitaires sont des Indiens et des paysans sans terre, que la misère matérielle et mentale convainc de s'asservir au pouvoir des notables. Les vrais responsables sont leurs commanditaires – gouverneurs, hommes politiques, caciques locaux, hommes de paille des multinationales soucieuses de s'accaparer des gigantesques ressources de la biosphère au Chiapas. Ce sont ceux-là qu'il faut abattre, non physiquement mais en paralysant le système néolibéral qui les manipule comme des pions sur l'échiquier du marché mondial.

Quelles réparations ?

Pointer du doigt les mafias affairistes qui partout rentabilisent le chaos reste toutefois une démarche vaine si l'impôt du sang versé n'est pas prélevé sur leur fortune poisseuse par les instances humanitaires internationales. L'Unesco et autres bureaucraties de la même eau n'hésitent pas à accorder leur soutien pécuniaire à la protection du patrimoine architectural, artistique, culturel du monde. Où sont, en revanche, les moyens mis en œuvre pour restaurer la vie où elle a été cruellement maltraitée ? Où sont les écoles, les centres d'assistance et de thérapie qu'exigent ces garçons et ces filles militarisés, à qui l'enfance a été volée ? Où voit-on les projets de réhabilitation des régions matériellement et psychologiquement dévastées disposer de budgets en rapport avec l'ampleur et l'importance de la tâche ?

Un des pires crimes contre l'enfant, c'est de le faire vieillir en lui ôtant la sensibilité et l'intelligence qu'elle engendre. Or les abrutis qui ont fabriqué les enfants soldats ont été commandités par des firmes qui ont pignon sur rue et sont cotées en Bourse. La vraie justice ne prescrirait-elle pas que les lobbies incriminés réparent leurs forfaits en subventionnant l'effort éducatif et thérapeutique indispensable aux

victimes ? Il appartient à une juridiction citoyenne de puiser dans la fortune des potentats, dans les comptes bancaires des mafieux, dans le trésor des caïds et des chefs de guerre, dans les bénéfices des industries qui polluent, empoisonnent, épuisent les mers et les terres de quoi panser les plaies infligées à la communauté terrienne. Quand un tribunal international décidera-t-il d'incriminer et de faire payer les compagnies diamantaires responsables des atroces conflits du Sierra Leone, les entreprises pétrolières qui ravagent le Nigéria, les lobbies pharmaceutiques expérimentant leurs produits sur les populations du tiers monde ?

C'est l'objection des résignés que d'invoquer les légions d'avocats marrons que les multinationales sont capables d'aligner pour annuler une action judiciaire engagée par les victimes de leurs agissements. Je ne sache pas qu'un tueur en série ait le droit de s'opposer à ce que ses comptes échappent au secret bancaire et soient confisqués à la demande de la partie civile. Edgar Hoover, patron du FBI et protecteur zélé de la mafia, s'avouait impuissant à empêcher toute inculpation lorsqu'elle émanait du seul secteur public qu'il échouait à contrôler : le service des impôts. Aucun agent du service public des finances n'est tenu d'obtempérer aux pressions d'un ministre ou d'un chef s'il entend dénoncer *coram populo* les malversations et les transferts d'argent opérés par des firmes coupables de crimes contre la vie humaine. N'est-ce pas – en dehors d'une piraterie informatique mise au service des citoyens – la meilleure façon de faire voler en éclats ces fonds secrets grâce auxquels les entreprises multinationales blanchissent l'argent de leurs délits ?

Un exemple parmi d'autres : le nom des banques qui ont subventionné la production des bombes à fragmentation est connu, il a été publié. À ce jour, dans les pays où les gouvernements ont interdit ce type d'armes, aucune action judiciaire n'a été intentée pour obtenir réparation des préjudices encourus par des milliers de victimes, dont une majorité d'enfants. Il est vrai qu'en l'occurrence, la servilité journalistique confirme son efficacité – ainsi que le prouve la discrétion dont elle entoure les poursuites engagées par les victimes de l'amiante contre les industries qui les ont empoisonnées sans scrupule.

J'attends d'une institution judiciaire rénovée qu'en défense des êtres

condamnés à croupir dans la survie elle sanctionne et condamne à réparation toutes les formes de pouvoir et de cupidité – qu’elles s’appellent rentabilité ou restriction budgétaire – responsables de manquements graves au droit de mener une vie libre. J’estime qu’avant de tomber en désuétude en raison du progrès des mœurs, la loi ne devrait obéir qu’au sens humain et faire primer le droit à la vie sur les droits du commerce, du marché, de l’économie.

Ces restrictions infâmes qu’impose la législation des brevets pharmaceutiques, une loi peut les briser, les révoquer au nom de la générosité humaine, de la solidarité sociale, de l’aide à personne en danger. La santé des citoyens fait partie des services publics dont la gratuité devrait être assurée. Quand s’avisera-t-on de mettre en place un code juridique international, qui permette d’intervenir là où les droits de l’homme, de la femme, de l’enfant, des espèces animales et végétales sont menacés ou bafoués par les gouvernements et le capitalisme international ?

Dresser le mémorial de la barbarie n’est sans doute pas le meilleur moyen de la jeter à bas. Le but n’est ni d’exorciser la malfeasance ni de la conjurer par quelque rituel expiatoire ou psychanalytique. C’est d’empêcher qu’elle s’exonère en se banalisant et que, de la ténèbre des âmes, ressurgisse et s’étende son ombre vénéneuse. Le privilège de la mémoire n’est-il pas de s’en remettre à l’intelligence sensible pour nous guider parmi les méandres de l’humain et de l’inhumain ? Il appartient à la vie et à la conscience qu’elle nous inspire de dénouer les nœuds gordiens qu’enchevêtrent si aisément la confusion, l’ignorance et l’abrutissement propagés par le crime lucratif.

Nous avons trop longtemps laissé le Thésée de nos labyrinthes intimes s’en remettre au glaive plutôt qu’aux ressources inventives du vivant. C’est pourquoi, le plus souvent, au détour d’un dédale qui nous paraissait familier, Minotaure surgit et nous dévore.

Démanteler la machine à fabriquer des coupables

Au-delà de ce que la résolution de juger et de punir comporte de suspect et de périlleux, il est permis de souligner le changement de comportement qu’elle implique.

Notre époque se familiarise peu à peu avec une démarche hier encore inenvisageable : un simple citoyen, passant outre au ridicule et au risque d'échec, découvre l'audace d'assigner en justice les responsables d'actes barbares, qu'il s'agisse d'un individu isolé, d'un notable politique, d'un chef d'État, d'un homme d'affaires ou d'un consortium.

Non seulement ce qui paraissait impossible ne l'est plus mais, comme il arrive lorsque s'ouvre et se précise une perspective de changement radical, la créativité se réveille et sort de la léthargie où l'impuissance et le désespoir l'avaient plongée. Ainsi a-t-on vu les mères des enfants assassinés lors d'une prise d'otages dans une école de Tchétchénie s'accuser d'avoir voté pour Vladimir Poutine, réclamer leur inculpation et exiger d'être jugées pour complicité avec un criminel. Leur décision va au-delà de la notion même de jugement et de culpabilité : elle met en cause et la corruption du régime et le soutien que la passivité des citoyens persiste à fournir au pouvoir.

Considérer les comportements individuels et collectifs sous l'angle du sens humain est de nature à accroître l'intelligence sensible plus que les sermons sur l'altruisme, le respect des autres ou le droit à la différence, prônés par tant de lobbies humanitaires, qui en illustrent le démenti au nom de l'inéluctable. C'est bien le moins que, faute d'avoir fait l'objet d'une politique de prévention et de dissuasion, les délits commis soient exposés à la connaissance de tous, non dans la foulée de ces informations dont la surabondance intoxique la mémoire, mais avec la vocation précise d'y remédier et d'empêcher leur récurrence. Le seul avantage d'une procédure, c'est de démonter les mécanismes qui ont mené à l'inhumanité. À quoi bon une instruction judiciaire qui emprisonne les faits et les abandonne aux mains d'experts, eux-mêmes enfermés dans le champ de cohérence de leur spécialité, enclins à regarder par le trou de la serrure au lieu de pousser la porte sur les multiples réalités du monde ?

S'en prendre à un coupable est une façon de dissimuler le ferment social, religieux, idéologique, psychologique, économique d'où naissent les monstres. Les actes abominables sont le fruit des normes qui régissent nos sociétés et procèdent de comportements dictés par les nécessités économiques. Aucun procès ne peut s'instruire sans dénoncer les conditions qui le justifient et se perpétuent impunément

autour de nous.

Emprisonner Charles Taylor est moins important que d'établir par son procès la responsabilité de tous ceux qui fabriquent des enfants soldats, des enfants prostitués, des enfants esclaves, des enfants subornés par les évangélisations en tous genres. Il s'agit pour nous d'apprendre à gripper le système dont les accusés ne sont qu'un rouage. Nous ne voulons pas de châtiment, nous voulons une conscience sans cesse en éveil. Que les Pol Pot, les Mobutu, les Pinochet, les Khomeiny, les Papon, les Foccart soient morts dans leur lit et non lynchés, pendus ou condamnés au lent pourrissement pénitentiaire témoigne au moins de notre refus d'opposer à la barbarie une infamie similaire. Leur mise en accusation a eu le mérite de démontrer que désormais aucun responsable d'une barbarie n'est assuré d'impunité, ni en raison du pouvoir qu'il exerce ni en vertu des honneurs qui lui ont été reconnus.

Ce ne sont que les premiers d'une longue lignée, car il faut s'en prendre maintenant à ceux qui en ont été les véritables commanditaires, aux responsables occultes des multinationales, des consortiums commerciaux qui font primer partout leurs intérêts financiers aux dépens de l'humanité. Les abattre n'est pas les tuer, c'est briser la machine dont ils sont des rouages.

La justice du pilori exhibe le criminel pour mieux dissimuler le crime. Pourquoi emprisonner Milosevic et ses amis politiques ? Pour que la peine illustre la honte du forfait ? Sans doute, mais à quoi bon agraffer l'opprobre sur un colis en partance pour le néant ? Déterrez la charogne des pires criminels d'État et vous verrez s'agglomérer sur elle, comme des mouches – l'enterrement du leader serbe l'a montré –, des milliers de sympathisants prêts à prendre le relais de leur politique criminelle, tant l'appropriation frénétique de l'argent et du pouvoir est devenue la loi qui abolit toutes les autres.

La véritable infamie, c'est de laisser les coudées franches à leurs violences, à leurs escroqueries en endurant le sectarisme et le nationalisme qui leur ont tenu lieu de couverture, en tolérant la prédation, le culte de l'argent, l'attrait du pouvoir qui ont justifié leur action. Imagine-t-on un tueur en série, émule de Landru ou de Petiot, rameuter un troupeau d'admirateurs, clamant leur détermination de

poursuivre son œuvre ? Non ? Convenez donc, en l'occurrence, qu'envelopper le crime dans le manteau de l'idéologie ou de la religion en délave impunément l'infamie.

Encore une fois, ce ne sont pas les hommes qu'il faut dénoncer et terrasser – la barbarie les rend interchangeables – mais le système qui les corrompt jusqu'à l'inhumanité. Il faut que les plaintes à l'encontre des criminels, quels qu'ils soient, entreprennent de gripper les mécanismes qui leur assurent l'impunité.

Les gouvernements coalisés qui sont intervenus dans le conflit yougoslave avec l'arsenal des arguments pacifistes et un matériel militaire à tester n'ignoraient pas que bloquer les comptes en banque de Milosevic et de ses amis mafieux aurait été plus efficace que le remue-ménage des armées. Il est vrai que c'était là créer un précédent fâcheux, ouvrant la porte à des sanctions autrement efficaces : lever le secret bancaire, ôter aux institutions financières l'exorbitant privilège des comptes numérotés, permettre de confisquer l'argent du blanchiment de la drogue, des entreprises criminelles et polluantes, des malversations étatiques et privées.

C'est pourtant à cette conclusion qu'il faudra atteindre pour briser la machine lucrative qui tourne absurdement en broyant la vie. Ne haussez pas les épaules pour mieux les affaler dans la résignation fataliste qui nous enjoint de ramper depuis des millénaires. Affirmer qu'il est impossible d'y arriver signifie que vous avez, *a priori*, résolu de ne rien entreprendre. Il y a, fort heureusement, dans la créativité de quelques-uns plus de richesses que dans les banques de la corruption mondiale.

On emprisonne quelques responsables, mais le commerce continue. On jette un vague responsable derrière les murs d'une prison pour l'empêcher de nuire, mais les murs de l'institution financière, eux, sont là pour abriter et protéger les activités les plus nuisibles. Devant la rapacité croissante des multinationales et la destruction de notre biosphère au nom du profit, se pose la question de l'autodéfense de notre vie et de la vie sur terre. Il n'y a pas de dialogue possible ni souhaitable avec un ennemi qui médite de nous détruire en nous imposant la logique lucrative du pillage des ressources naturelles.

En 1525, les paysans en révolte contre le système féodal, après avoir,

sous la conduite de Thomas Munzer, emporté plusieurs victoires contre les nobles, se retrouvèrent à Frankenhausen, où ils résolurent de ne pas combattre et de s'en remettre à Dieu du soin de leur accorder la victoire. Les mercenaires massacrèrent de 6 000 à 10 000 paysans. La foi en Dieu diffère certes de la foi en la vie, mais toutes deux ont le défaut de confier le salut commun à une intervention extérieure, au lieu de l'aguerrir avec les ressources de la créativité. Celui qui tend la joue droite quand la gauche a été giflée n'assure pas le triomphe de la vie, il perpétue son renoncement. On se résigne à survivre, pas à vivre.

Nous sommes en guerre, nous ne pouvons l'ignorer, une guerre menée contre la vie par une faction dont les absurdes intérêts financiers rentabilisent le déclin et la mort de la planète et de ses habitants. C'est pourquoi la vie est un combat constant, mais un combat à mener avec des armes qui ne soient pas celles de la barbarie qu'elle veut éradiquer.

Ainsi la rébellion zapatiste a-t-elle dû se pourvoir d'une armée de guérilla dans l'urgence où elle se trouvait de prouver la volonté d'émancipation des communautés paysannes indiennes. Cette guérilla est un atout dans le jeu des hostilités que suscitent les multinationales et le gouvernement mexicain. Le paradoxe de l'armée révolutionnaire zapatiste, c'est d'affirmer sa présence sans se laisser entraîner sur le terrain de l'ennemi, sans accepter les règles qu'une entrée en lice lui imposerait. Il s'agit pour elle d'esquiver la tentation de riposter en développant un jeu pour vivre, capable de vouer à se déliter les jeux de mort soudain placés en porte-à-faux.

Ni punir ni pardonner, mais affermir le sens humain

Les armes d'une vie sans usage rouillent et s'enrayent ; apprenons à les employer en sorte que les armes qui tuent perdent leur efficacité. Nous sommes trop obnubilés par la lutte contre les mafias de la rentabilité et pas assez par la construction de conditions de vie qui nous prémuniraient contre elles. Alors que nous assistons à l'implosion de la bulle financière, beaucoup sont incertains des dispositifs à mettre en place pour n'être pas emportés dans la débâcle provoquée par le krach financier et l'effondrement de cet argent auquel nous avons

toléré que tout soit assujéti.

Je suis passé de la haine et du mépris des exploités à une indifférence qui, les écartant de mon champ de vision, éclaircit l'horizon de ma propre création quotidienne. Plus nous construisons notre vie quotidienne à l'aune de nos désirs, plus nous serons aptes à reconstruire un monde débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme. Les ennemis de la vie disparaîtront dans les sentines de l'argent, qui se détruit en se dévorant et en excréant son inutilité croissante.

Il existe des organisations de défense des baleines, des éléphants, des chevaux, des chimpanzés, des lévriers qui, dans le domaine qu'elles s'assignent, font reculer la barbarie contre les animaux, fondement constitutif de notre inhumanité. Elles travaillent localement et mondialement avec une efficacité que l'on regrette de ne pas trouver également dans la défense des droits de l'enfant, bafoués dans un grand nombre de pays. La lutte contre l'excision a conduit les femmes de Tanzanie et du Kenya à en exiger la suppression, mais je ne sais pas que cette autre mutilation sexuelle qu'est la circoncision soit dénoncée et condamnée, à rencontre des odieux rituels religieux qui la prescrivent.

La meilleure façon de nous prémunir contre les conditions qui engendrent l'inhumanité et de la bannir à jamais de notre histoire repose sur l'humanisation croissante des mœurs et des comportements. Notre ressource, notre richesse, c'est la créativité, seule initiative qui prenne de court et batte en brèche l'esprit de productivité.

En 2008, un groupe de citoyens, d'avocats, d'associations de défense des droits de l'enfant a instauré un « tribunal d'opinion », chargé de mettre l'État belge en accusation pour la détention d'enfants en centres fermés. Sans mandat formel, le tribunal d'opinion entendait lancer une réflexion bien au-delà des journées consacrées aux débats contradictoires. Les témoins se composaient d'enfants ayant vécu l'enfermement, de parlementaires, de journalistes et de médecins. Le tribunal disposait de deux jurys : un jury d'adultes et un autre d'enfants de douze à dix-huit ans, sélectionnés par Unicef-Belgique, qui soutenait l'initiative. En dépit du silence, arme par excellence de la crétinisation médiatique, l'entreprise est révélatrice d'une volonté de

promouvoir le droit à la vie humaine dans une société régie par des instances politiques à la botte des multinationales. L'intérêt de ces ruisseaux épars se frayant une voie singulière, c'est qu'ils aboutiront par leur diversité à former un fleuve.

Il ne s'agit ni de punir ni de pardonner, il faut briser le cycle de l'inhumanité où se prend au piège quiconque lutte pour l'émancipation en se comportant aussi inhumainement que ses ennemis. La lettre de Victor Hugo, écrite à Hauteville House le 20 juin 1867, est en ce sens exemplaire. Envoyée à Juarez, vainqueur de l'empereur Maximilien, elle l'engage à épargner la vie du conquérant déchu : « L'Europe, en 1863, s'est ruée sur l'Amérique. Deux monarchies ont attaqué votre démocratie ; l'une avec un prince, l'autre avec une armée ; l'armée apportant le prince. Alors le monde a vu ce spectacle : d'un côté, une armée, la plus aguerrie des armées de l'Europe, ayant pour point d'appui une flotte aussi puissante sur mer que sur terre, ayant pour ravitaillement toutes les finances de la France, recrutée sans cesse, bien commandée, victorieuse en Afrique, en Crimée, en Italie, en Chine, vaillamment fanatique de son drapeau, possédant à profusion chevaux, artillerie, provisions, munitions formidables. De l'autre côté, Juarez.

« D'un côté, deux empires ; de l'autre, un homme. Un homme avec une poignée d'autres. Un homme chassé de ville en ville, de bourgade en bourgade, de forêt en forêt, visé par l'infâme fusillade des conseils de guerre, traqué, errant, refoulé aux cavernes comme une bête fauve, acculé au désert, mis à prix. Pour généraux quelques désespérés, pour soldats quelques déguenillés. Pas d'argent, pas de pain, pas de poudre, pas de canons. Les buissons pour citadelles. Ici l'usurpation appelée légitimité, là le droit appelé bandit. L'usurpation, casque en tête et le glaive impérial à la main, saluée des évêques, poussant devant elle et traînant derrière elle toutes les légions de la force. Le droit, seul et nu. Vous, le droit, vous avez accepté le combat. La bataille d'Un contre Tous a duré cinq ans. [...]

« Vous avez fait cela, Juarez, et c'est grand. Ce qui vous reste à faire est plus grand encore. Écoutez, citoyen président de la République mexicaine. Vous venez de terrasser les monarchies sous la démocratie. Vous leur en avez montré la puissance ; maintenant montrez-leur en la

beauté. Après le coup de foudre, montrez l'aurore. Au Césarisme qui massacre, montrez la République qui laisse vivre. Aux monarchies qui usurpent et exterminent, montrez le peuple qui règne et se modère. Aux barbares, montrez la civilisation. [...]

« En le dépouillant de sa fausse inviolabilité, l'inviolabilité royale, vous mettez à nu la vraie, l'inviolabilité humaine : qu'il soit stupéfait de voir que le côté par lequel il est sacré, c'est le côté par lequel il n'est pas empereur. Que ce prince, qui ne se savait pas homme, apprenne qu'il y a en lui une misère, le prince, et une majesté, l'homme. »

En janvier 1994, les zapatistes s'emparèrent des terres d'un propriétaire terrien, ancien gouverneur du Chiapas. Celui-ci, accusé de viols, de tortures, de massacres d'ouvriers agricoles, comparut devant les assemblées paysannes pour y répondre de ses crimes. Comme une majorité se dégageait-en faveur de l'exécution du bourreau, le sous-commandant Marcos, s'inspirant de la lettre de Hugo, prit la parole pour marquer, disait-il, son embarras d'avoir à appliquer le châtiment suprême. D'une part, on se trouvait devant un misérable valet du pouvoir, exécuteur des basses œuvres, émule mesquin de l'arrogant Maximilien. D'autre part, c'était aussi un homme, un être en qui subsistait, si faible soit-il, un reste d'humanité. Comment tuer l'un et laisser vivre l'autre ?

Marcos obtint de l'assemblée que, dépouillé de ses terres, de ses biens, de sa « garde blanche », l'assassin légal fût remis contre rançon au gouvernement mexicain, qui l'abandonna à son sort. Ainsi se retrouva-t-il seul, confronté à la lèpre existentielle qui le rongait et qu'avaient tenté d'exorciser son despotisme et sa cruauté.

Il n'est pas de meilleure assise au procès intenté contre les commanditaires de l'inhumanité que cette aspiration au bonheur dont l'économie nous dissuade, sans que se taise en nous la voix qui nous presse de n'y jamais renoncer. Il n'y a pas de cœur où ne se loge une puissance de vie avide de s'affirmer en s'affinant au fil de la conscience. C'est elle, et elle seule, qui nous permettra de repousser et de bannir ces puissances de la mort et des ténèbres, dont, plus que leur réalité, la menace nous paralyse.

À quoi doit servir la procédure engagée contre les actes de

barbarie ?

À rien de moins qu'à éveiller et à propager une conscience qui mette en lumière les conditions inhumaines qui y prédisposent, la complaisance criminelle des responsables, l'analyse de leurs mobiles, l'examen des remèdes possibles et l'application d'une politique de prévention.

Nous ne voulons plus nous contenter d'une mise en scène juridique. Dénoncer un crime pour en stigmatiser la honte se substitue trop aisément à la démarche qui revêt le plus d'importance : corriger les effets d'un forfait et en empêcher la récurrence. À quoi bon la recherche de la vérité et des vérités, si ce n'est pour dépister toute barbarie en gestation afin de la faire avorter ? Si la dénonciation d'actes barbares justifie l'ouverture de « grands procès », qu'au moins ceux-ci n'aient en commun avec les sinistres parodies de jadis que leur répercussion internationale. Qu'ils ne se bornent plus à démontrer, dans de grands effets de toges, qu'un crime, ou s'expie par un châtement exemplaire, ou se pardonne par grâce exceptionnelle.

Qu'ils contribuent à mettre en lumière les mécanismes qui, pliant l'homme au rebours de ses pulsions vitales, forgent avec les rognures de la médiocrité et des frustrations existentielles un monstre dérisoire et redoutable. Qu'ils éclairent nos comportements ordinaires jusque dans leurs mobiles les plus archaïques et les moins avouables, non certes pour nous culpabiliser mais pour souligner comment, si l'on n'y prend garde, les conditions instaurées par le mensonge et l'oppression déstabilisent, dérèglent et corrompent les meilleures intentions. Ce ne sont pas les coupables qui sont abominables, ce sont les circonstances qui, pour avoir été tolérées, voire banalisées par les honnêtes gens, façonnent des coupables.

Il est plus commode de battre sa coulpe en regrettant sa lâcheté, sa passivité ou sa complicité implicite que d'intervenir avant que la peste populiste dégrade et déshumanise les êtres au nom d'un immuable ordre des choses. Faut-il qu'un organisme chargé de sanctionner les crimes contre l'humanité, sorte d'observatoire international de la barbarie, vienne couronner les instances internationales traditionnelles, où s'illustrent l'impuissance, la pusillanimité et l'affairisme ? La couronne ne serait guère qu'un bonnet de fou,

l'immensité de la tâche ne faisant qu'alimenter le cynisme, la dérision, la vaine indignation et le fatalisme, qui est le mal du siècle.

Tout cela est trop loin, trop abstrait, trop illusoire. Nous ne sortirons de l'ornière qu'en agissant localement avec une perspective globale : en solidarissant partout ces forces vives que sont les individus aspirant au bonheur et à une société qui le privilégie. Voit-on pareille initiative s'embarasser de structures judiciaires ?

La propension à trancher par le glaive juridique relève d'une réaction agressive et défensive, inspirée par un esprit concurrentiel et guerrier, peu compatible avec la générosité de la vie. Comment le sens humain s'érigant en tribunal ne courrait-il pas le risque de verser dans l'hypocrisie philanthropique ? Dans l'involution de la vie en spectacle, le traitement théâtral et tragicomique de l'émotion se soucie d'autant moins de remédier au malaise que l'audience médiatique rentabilisée, qu'il suscite, se suffit à elle-même.

Quand l'émotion fait recette et se mesure lucrativement, c'est toujours aux dépens de la conscience, qui nous prémunit contre la confusion et les dérives du passé.

Il n'en reste pas moins qu'incriminer les responsables de crimes contre l'humanité relève d'une détermination salutaire. Elle est indispensable pour rétablir les faits dans leur complexité, apprendre à les déchiffrer, inciter à cet apprentissage du vivant qui, de l'enfance à l'âge adulte, devrait se réitérer sans trêve.

À la différence de tant de discours abstraits, la formule adoptée en France par les associations d'aide aux femmes battues – « Dire la violence pour l'interdire » – a le mérite d'exprimer une politique d'intervention pratique sur le terrain. Ici, les mots sont inséparables d'une action qui, s'en prenant à la malfeasance perpétrée dans notre environnement immédiat, s'affirme solidaire des luttes partout engagées en faveur de cette émancipation de la femme, sans laquelle l'émancipation de l'homme est une imposture.

Il faut instruire le procès des responsables des multinationales, non parce que leurs décisions ont des conséquences néfastes pour les populations du globe, mais parce qu'ils sont les rouages d'un système qui, de la classe la plus aisée à la plus démunie, déshumanise. La meilleure façon d'éradiquer l'exploitation des êtres humains, c'est de

créer les conditions qui privilégient la vie et opposent sa gratuité à l'oppression marchande. La connaissance éveille la conscience, la vengeance l'endort.

Plus qu'un procès, c'est un processus que nous voulons engager afin de prendre le contre-pied du cynisme néolibéral. Celui-ci nous met à chaque instant devant un état de fait accompli, passant outre aux recommandations humanistes qui préconisent l'abandon des OGM, du nucléaire, du pétrole, de la déforestation, du pillage de la biosphère, de la pollution climatique, des pratiques de terreur mafieuse banalisées par l'esprit de lucre et les enjeux financiers.

Le constat établi et publié par la critique dite altermondialiste ne fait que conforter l'arrogance de l'ennemi. Pourtant, ces manœuvriers de la transaction financière, donnez-vous la peine de les observer ! Ils sont moins que vils, ils ne sont rien. S'ils se donnent beaucoup de mal pour être méprisables, c'est pour faire oublier leur nullité existentielle. Ils sont cyniques parce qu'ils n'ont trop souvent devant eux que des chiens couchants. Ce qui leur prête du pouvoir, c'est la servilité des foules. Pourquoi se priveraient-ils de ricaner devant le bilan apocalyptique que dressent les contestataires en opposant au prétendu gigantisme de leurs moyens de destruction la peur, l'impuissance indignée, l'absence de créativité, l'ignorance de ce ressort vital en l'attente d'une conscience qui le détendra ?

Osons enfin imposer comme un état de fait notre volonté de fonder l'existence quotidienne sur les intérêts de la vie, en passant outre aux diktats qui l'entravent ou la menacent. Prenons la salutaire habitude de renverser la perspective dominante, de passer de la logique de mort à l'exubérance dialectique de la vie. Nous n'avons ni à écouter ni à rencontrer les arguments d'un ennemi résolu de nous faire périr en périssant lui-même. Aucun dialogue n'est possible avec une oppression qui s'exerce avec la rage absurde d'un anéantissement lucratif. Quelles excuses accorder aux destructeurs de la planète, aux compagnies pétrolières, aux lobbies agroalimentaires, aux mafias pharmaceutiques, aux dépeceurs de l'enseignement, des structures hospitalières, des transports, des industries prioritaires, à ceux qui réduisent la vie à une marchandise ?

Le procès intenté à rencontre des mafias multinationales est réglé

d'avance. Notre verdict est préétabli. Il découle d'une action intentée par les forces vives de la planète résolues à faire reculer le parti multicéphale de la mort. Nous voulons accroître les privilèges de la société humaine aux dépens de la société marchande qui l'opprime et la menace d'épuisement. L'importance d'une fédération d'initiatives locales atteignant à une audience mondiale n'est ni de condamner ni d'exécuter une sentence, c'est d'éveiller à une conscience humaine prête à aborder la véritable interrogation : comment empêcher toute forme de récidive du crime ? Comment soigner les plaies d'une société blessée ?

Reconnaître à chacun le droit d'ingérence humanitaire

Le dogme de la faiblesse ontologique de l'homme a fait son temps. Les siècles dévolus à l'exploitation de l'homme par l'homme ont instillé en nous l'idée que, handicapés de naissance, nous n'étions rien sans la tutelle d'un pouvoir qui nous serve de béquille.

Or la donne a changé. Des pitres, qui s'arrogeaient hier la mission de nous gouverner, il ne subsiste que des doublures inconsistantes, dont l'autorité flasque repose sur l'amollissement général des consciences. C'est le règne des désossés. Nous n'avons autour de nous que des caricatures de potentats. Les masques évoquent les traits grimaçants des Hitler, des Franco, des Staline et autres Pinochet, mais en dessous, c'est le vide. Nous sommes confrontés à des fantoches, à des matamores qui, pour susciter un regain d'attention, en sont réduits à mouliner leur incompétence. Aucune force armée ne soutiendra leur défaillance ; la terrible efficacité dont le passé les faisait dépositaires s'est délitée. Ils ne sont rien et, s'ils réussissent à paraître quelque chose, c'est grâce à la veulerie d'un électorat qui s'imagine être moins encore.

En supplantant le capitalisme productiviste, le capitalisme consumériste a porté un coup mortel au patriarcat, au pouvoir du mâle, à la prestance du chef. Avec l'ère du capitalisme financier, les maîtres eux-mêmes perdent leur nom au profit des engrenages qui les font tournicoter. Ils versent dans l'anonymat des agioteurs, ils se diluent dans les conseils d'administration comme des limaces dans le sel de la

cupidité. Jamais l'oppression n'a été aussi désarmée et jamais la servitude des masses n'a été aussi complaisante. Hier les baïonnettes qui jetaient le peuple à genoux ne l'empêchaient pas de résister et de se dresser audacieusement contre elles. Leur ombre suffit aujourd'hui à faire régner la peur et la résignation, alors qu'aucun bruit de bottes ne résonne. Un pouvoir invertébré appelé à gouverner un ramassis de larves ne tient son autorité que du chaos. Le propos, je le reconnais, est outrancier ; les colères de la révolte ne perçoivent souvent que le « puéril revers des choses » dont parle Lautréamont.

Je n'ignore pas que, du fond du cloaque social, des voix s'élèvent. Elles ne sont pas entendues, dites-vous ? Elles le seront quelque jour. Je persiste à miser sur l'éveil d'une conscience découvrant dans l'émancipation existentielle une assise sur laquelle bâtir un mouvement de solidarité que ne menacent ni l'attrait du pouvoir, ni le militantisme, ni le recours au sacrifice, causes de tant de bonnes intentions corrompues. Il faudra tôt ou tard conférer aux timides avancées du progrès humain une audace et une légitimité qui supplantent et annulent les lois d'une liberté marchande radicalement incompatible avec la liberté de vivre.

Si nous souhaitons rendre impossible tout risque de régression à la barbarie qui a dominé notre passé et subjugué encore le présent, décrétons que chacun dispose d'un droit d'ingérence en tous lieux et en tous temps, chaque fois qu'une inhumanité est attestée, incitée par menace ou par lâcheté. Il n'existe ni liberté, ni loi, ni droit privé ou public, ni excuse, ni protection, ni exception qui puissent autoriser un acte contraire à l'humanité, qu'il soit le fait d'un gouvernement, d'un État, d'une nation, d'une région, d'une ethnie, d'une tribu, d'une collectivité, d'une entreprise, d'une idéologie, d'une religion, d'une famille, d'un groupe, d'un individu. À chacun est dévolu le droit de le dénoncer et d'intervenir avec les moyens dont il dispose et le secours de la solidarité qu'il éveille ; car il n'est personne qui ne se trouve concerné par une barbarie, même perpétrée aux dépens d'un seul être.

Cependant, lancer une accusation de crime contre l'humanité, c'est exiger dans le même temps les moyens d'en corriger les effets et d'en prévenir le renouvellement. Prescrits par des États ou des organisations non gouvernementales, le principe d'ingérence

humanitaire et la loi de compétence universelle se sont discrédités en participant d'une idéologie qui, à défaut d'obliger les prédateurs à réparer le mal occasionné, n'est plus qu'un moulin vide brassant du vent.

Ambiguïté de la victimisation

Le culte de l'argent et de la prédation a mis en pièces cette solidarité sociale dont les luttes spontanées du mouvement ouvrier entretenaient la vivacité. Un climat morbide de peur, de pusillanimité, de mesquinerie a propagé le virus du « chacun pour soi » avec le souffle pestilentiel de l'« enrichissez-vous ! ». Le sentiment fantasmatique d'une irrémédiable déliquescence provoque une régression des comportements individuels et collectifs. Le linceul des valeurs mortes récupère aujourd'hui l'engouement pour les sectes et les gourous, passés de mode depuis peu. Beaucoup se rencognent dans les obscurs replis d'idéologies et de religions qui terrorisent et tuent, manifestant ainsi le semblant de vigueur que les mafias affairistes prêtent au cadavre qu'elles dévorent.

L'habitude de payer pour être protégés par ceux-là mêmes qui nous menacent répand un esprit de méfiance et pousse à la délation. La lâcheté ordinaire commande de dénoncer un malfaiteur plutôt que d'intervenir collectivement pour éviter la malveillance. Le recours à la police est un pis-aller doublement regrettable : il banalise l'urgence à court terme aux dépens d'une politique préventive et n'envisage contre la violence d'autre recours que la violence.

Le désarroi des esseulés et le démantèlement de la solidarité ressuscitent un communautarisme identitaire ethnique et religieux dont l'archaïsme fait bon ménage avec la pseudomodernité des groupes de pression affairistes. L'idéal de justice tourne au juridisme qui invente l'injustice pour la rentabiliser. Critiquer la religion juive, voire la politique du gouvernement israélien, est assimilé à de l'antisémitisme. S'insurger contre le totalitarisme musulman passe pour du racisme. Ceux qui dénoncent le sexisme et la ségrégation des femmes recommandés par l'islam sont accusés de xénophobie. Il n'est pas jusqu'au christianisme en déroute – celui-là même qui

applaudissait au mot de Claudel, « la tolérance, il y a des maisons pour ça » – qui n'ose parler d'intolérance à son égard quand on dénonce la subornation d'enfants que constituent la catéchisation et l'enrôlement évangélique. Si peu probable que soit le risque de voir un obscurantisme œcuménique, qui tolère l'égorgement et la lapidation islamiques, réinventer le crime de blasphème et renouer avec les pratiques de l'inquisition, nous assistons néanmoins à des tentatives d'intimidation juridique visant à faire taire les ennemis de la religion.

On ranime aujourd'hui pour les besoins du spectacle des idées périmées de fierté nationale, on rejoue le psychodrame de la colonisation en oubliant que l'exploitation des masses est planétaire ; on en est, comme le rappelle l'historien algérien Mohammed Harbi, à « reconduire les servitudes séculaires propres à un passé révolu ». Dans leur dérive délatrice, certains militants de l'antiracisme, du féminisme, du gauchisme, des droits de l'homme ne dédaignent pas de monter en épingle les dernières résurgences de l'archaïsme afin d'accroître leur pouvoir et de prêter à leurs factions une crédibilité que l'évolution des mœurs leur dénie.

La peur et l'animosité, entretenues de part et d'autre par les camps du bien et du mal, en viennent à les solidariser jusque dans le souci de se combattre. La haine consolide la chaîne des prédateurs. La vengeance, la loi du talion, l'effroi et l'exigence d'un châtiment continuent d'être les exorcismes auxquels se livre une justice qui balance entre un principe apparenté à celui du commerce équitable et la politique sécuritaire exaltée par le clientélisme des partis et des gouvernements.

La relation morbide qui tend à se nouer implicitement entre le tourmenté et le tortionnaire est désormais utilisée sur un mode mercantile où les victimes, voire leurs héritiers, monnaient leur dédommagement en vertu d'un contrat implicite de réparation. « Il y a plus insupportable que la loi des morts, écrit l'avocat Thierry Lévy, c'est la loi des victimes qui, désormais, annihile la réflexion, met un bandeau sur les yeux et un bâillon sur la bouche. En face du mal absolu, la victime absolue a fait son apparition, pris la pose, occupé une position enviée. Elle est devenue un modèle à imiter. [...] Par une sorte de tour de passe-passe, le criminel a purifié sa proie. [...] La

victime, c'est officiel, a pris la place du héros, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi bête que lui, sinon plus⁽¹⁰⁾. » Et l'historienne Esther Benbassa : « L'Holocauste, comme religion de la souffrance, a bel et bien été adopté par les masses juives⁽¹¹⁾. »

C'est à l'honneur des membres de la communauté juive d'avoir été les premiers à dénoncer l'apparition d'un « marché de l'Holocauste », qui avait la particularité de rentabiliser les tourments du passé en sanctifiant les victimes et en indemnisant leurs légataires. Certains petits-enfants de déportés en sont arrivés de la sorte à réclamer la prébende des chambres à gaz comme un héritage qui leur est dû. N'est-ce pas une façon lucrative de jeter l'oubli sur les causes d'une barbarie que de sanctifier les victimes ?

Or l'important n'est pas que les firmes chimiques dédommagent les descendants des victimes du zyklon, produit par elles pour les chambres à gaz, mais que les sommes arrachées légalement aux multinationales soient affectées aux assemblées citoyennes qui veulent sauver la terre de la destruction que propage la logique de profit – celle-là même qui a motivé jadis les fournisseurs du régime nazi, dont certains désapprouvaient l'hitlérisme – et dont firent montre avec un détachement similaire les entreprises américaines de défoliants, les responsables de Bhopal, les consortiums pétroliers du Nigéria.

Les droits du bourreau et les droits de la victime ont aujourd'hui tendance à s'estimer sur une même balance. L'effet pervers d'un mépris aussi grossier, c'est qu'il dissimule une vérité, à savoir que le bourreau est lui aussi une victime de la société marchande. Il est un rouage qui broie les existences, mais cette fonction même le brise également, le réduit à n'être rien, à ne s'appréhender que dans la haine et le ressentiment. Dans la malédiction dont l'opinion publique l'accable entre pour une part la fascination, secrète ou avouée, qu'il continue d'exercer sur ses victimes potentielles.

Il s'agit désormais d'établir une nette distinction entre les victimes d'un préjudice, exigeant réparation dans le souci qu'il ne puisse se reproduire, et le lobby communautariste cherchant dans les charniers du passé un os lucratif à se mettre sous la dent. Parmi les mères et les femmes des disparus de la dictature militaire en Argentine, plusieurs ont refusé et de passer l'éponge et d'accepter les indemnités proposées

par le gouvernement. Celles-là ont osé décréter que la vie n'avait pas de prix.

Délation, dénonciation et aide à personne en danger

Nous sommes aujourd'hui confrontés à d'aberrantes confusions que nous n'éviterons pas sans tracer une frontière nette entre dénonciation et ingérence humanitaire. La dénonciation n'est pas un but en soi. Méprisable quand elle obéit à la vengeance, au ressentiment, à la frustration, elle se justifie lorsque, prenant la défense de la vie, elle manifeste la volonté de fustiger les atteintes à la condition humaine, avec la résolution d'y mettre fin. Rien de plus légitime que de pointer du doigt les responsables de meurtres, de massacres, de guerres, de paupérisation. Encore faut-il se garder de deux embûches.

L'une participe des ordinaires manipulations du pouvoir. Crier haro sur une poignée de responsables politiques afin d'en épargner d'autres n'est que la partie visible du trébuchet. Le véritable piège consiste à anathématiser des marionnettes pour détourner l'attention des mécanismes qui actionnent les ficelles. Poursuivis par une justice parfois manipulée, les accusés ont beau jeu de se prétendre victimes d'un complot visant à les évincer du pouvoir. Au reste, ne voit-on pas le plus souvent la faveur électorale aller, par un double effet de compassion et d'admiration, aux escrocs, qu'ils soient chanceux ou malchanceux ?

L'autre menace tient à la dérive des bonnes intentions, au dérapage de l'engagement sincère vers la revendication hargneuse. Le discours abstrait, la rhétorique du symbole, l'expression d'une pensée séparée de la vie font la part belle à la méprise, au malentendu et à l'exploitation populiste des émotions. Ainsi a-t-on vu un militantisme des droits de l'homme entreprendre tantôt de défendre le voile que la femme musulmane arbore comme un symbole de servitude volontaire, tantôt en exiger l'interdiction au nom de la laïcité qui prémunit l'État contre le totalitarisme des religions. Bel exemple d'une intellectualité qui s'écartèle en s'éloignant de la réalité vécue.

Si la tolérance prescrit de tolérer toutes les opinions, y compris les

plus répugnantes, les plus absurdes, les plus haineuses, elle ne recommande pas pour autant de ne pas les combattre. Laisser la liberté de parole au fascisme va de pair avec la volonté d'en arracher les racines.

La meilleure façon d'en finir avec les tenues vestimentaires imposées par l'islam n'est pas d'en débattre, et moins encore de les interdire, mais d'intervenir partout en faveur de l'émancipation de la femme, de ne pas tolérer qu'elle soit battue, cloîtrée, violée maritalement, soumise à la ségrégation, traitée en être inférieur, empêchée de mener son existence en toute liberté. À quoi bon mettre en cause la misogynie des religions catholique, protestante, musulmane, juive si l'on se cantonne à la discussion spéculative et aux recommandations éthiques ? Pour saper les assises de l'aliénation, il faut partir de la base, de l'existence quotidienne, de cette volonté de bonheur individuel qui a besoin, pour se conforter, du bonheur de tous.

Assez de querelles oiseuses ! Qu'il nous suffise de soutenir et de stimuler partout dans le monde la lutte pour les droits et les libertés de la femme, sans lesquels – on ne le répétera jamais assez – les droits de l'homme sont une imposture. Quelle que soit la spécificité des combats, le seul but est de faire prévaloir l'être humain.

Tolérance pour les idées, intolérance pour tout acte inhumain. Tel est le principe que j'ai défendu dans *Rien n'est sacré, tout peut se dire*. Les faux-fuyants de l'intellectualité refoulent au second plan ce qui devrait constituer la priorité : l'égalité de l'homme et de la femme. La religion musulmane n'est qu'une manifestation parmi d'autres de l'archaïsme patriarcal qui survit à des degrés divers dans les pays dominés par la mentalité agraire ou les résurgences protectionnistes. Entre interdire une opinion nauséabonde et condamner un trait malséant, caricatural, humoristique, le pas est vite franchi. L'esprit de délation séduit aisément celui qui se trompe d'intolérance et de combat. Pendant que la femme est rabaissée, l'enfant maltraité, l'homme réduit à survivre comme un chien, *grammatici disputant*, les scolastes débattent d'idées mortes, de symboles et de colifichets.

Généraliser le principe d'aide à personne en danger n'est pas seulement de nature à éradiquer l'esprit de délation et cette victimisation qui rentabilise le sacrifice. Il suppose aussi une solidarité

collective fondée sur la volonté d'améliorer la vie en balayant les entreprises qui la dégradent.

Dans les communautés paysannes zapatistes du Chiapas, le coupable d'un délit est présenté à l'assemblée qui réunit collectivement les enfants, les femmes, les hommes du village. Les accusations sont proférées, la défense entendue, les débats menés selon cette particularité que tout châtiment est exclu, que l'accusé n'est ni morigéné ni culpabilisé. On ne lui fait pas la morale, on le met face à sa responsabilité et à l'obligation de corriger ses forfaits. Le principe est important : le refus de juger et d'être jugé implique la reconnaissance du droit à l'erreur. Il rejette la sanction et le châtiment. Extirpant de l'homme le sentiment de culpabilité, il permet de corriger, en connaissance de cause, les préjudices entraînés par l'aberration, l'égarement, la maladresse. (À mon sens, celui-là seul n'a pas droit à l'erreur qui prétend gouverner les autres et leur en imposer, car il continue d'illustrer par son autorité le fourvoiement même d'une civilisation vouée à disparaître. C'est pourquoi, chez les zapatistes, ceux qui acceptent la charge de mener à bonne fin les vœux de la communauté ne jouissent d'aucun pouvoir et rendent compte à tous des résultats obtenus.)

Il y a bel et bien verdict, mais l'esprit qui y préside ne visé qu'à une prise de conscience, qui peut se résumer de la sorte : tu as, par ton acte inconsidéré, ouvert une plaie dans notre communauté ; il t'appartient maintenant de la cicatriser. La cicatrisation consiste à fournir un certain nombre de services et de travaux utiles à la collectivité. En cas d'assassinat, le meurtrier est tenu de travailler pour assurer la subsistance de la famille lésée, jusqu'à la majorité des enfants.

Je conviens que cette justice, inhérente à la conscience collectiviste des communautés paysannes autonomes zapatistes, est difficilement applicable dans nos sociétés fragmentaires, désolidarisées, en proie à des intérêts contradictoires souvent inconciliables. Cependant, le principe selon lequel la correction d'un délit est préférée au châtiment commence à faire son chemin au sein de nos instances judiciaires, pourtant sclérosées par les routines d'un formalisme ancestral.

J'ai exprimé mes réticences à l'endroit d'un tribunal international, qui juge, condamne ou absout. Je préférerais que s'instaure aux

niveaux communal, régional, national un observatoire des droits de l'être humain où soient collectées et portées à la connaissance de tous et dans leur diversité les violences commises à leur encontre. Il ne s'agit pas d'ajouter un spectacle au spectacle qui partout se substitue à la vie. Il s'agit de montrer qu'il existe une volonté de vivre capable d'éradiquer les menaces qui pèsent sur elle. Les exemples auxquels je me réfère paraîtront singuliers, voire anodins. C'est par là pourtant qu'ils sont significatifs et méritent réflexion.

Dans certaines *townships* d'Afrique du Sud en proie à une extrême agressivité, les habitants ont formé des milices sans armes qui, la nuit, parcourent les rues et par leur présence dissuadent les agressions. Elles n'offrent rien en commun avec la garde bourgeoise du passé, les corps francs, les milices de surveillance et, moins encore, avec les escadrons de la mort. Les malfrats appréhendés sont chapitrés, chassés, confrontés à la vanité de leur pouvoir. Ce qui les tient à l'écart n'est certes pas le sermon, c'est la résistance pacifique et déterminée qui leur est opposée ; c'est, au sein d'un territoire, qu'ils méditaient d'infiltrer par la ruse et de contrôler par la force, la présence de citoyens qui l'occupent et affirment leur droit d'y vivre en paix. Nul besoin de caméras ni d'une police qui, au reste, craint d'intervenir dans la zone et produit, quand elle s'y aventure, les dommages inconsidérés que provoque la violence suscitée par la peur.

Nous n'avons pas assez pris conscience d'un droit imprescriptible, celui d'être chez nous, dans notre environnement et dans notre destinée quotidienne, en tant qu'êtres humains aspirant au bonheur. Non comme propriétaires, car l'assurance que notre existence nous appartient, parce qu'elle appartient à la vie, est incompatible avec le comportement de proie et de prédateur de celui qui accapare.

Il existe une différence fondamentale entre la propension vindicative à dénoncer les auteurs d'un acte intolérable, viol ou violence, et le désir d'intervenir solidairement pour empêcher un acte barbare et sa récurrence. Dans une collectivité attachée à restaurer les relations humaines, la pratique de l'aide à personne en danger doit primer et supplanter le réflexe justicier qui, réglant ses comptes avec la malfaisance, en garantit la persistance.

Les victimes du fanatisme religieux et de ce fanatisme, plus délétère

encore, que suscite le culte de l'argent, ont droit à un soutien public qui fasse prévaloir sur le souci de les venger et de mettre les coupables hors d'état de nuire l'objectif d'empêcher que le forfait se renouvelle.

Ni repentance ni cynisme

Notre époque aura, plus qu'aucune autre, posé les questions justes pour leur fournir des réponses inadéquates, coulées dans le moule de préjugés séculaires. N'est-il pas aberrant qu'à la tolérance banalisée des criminels au pouvoir réponde en écho une banalisation de sens contraire, un sentiment de culpabilité collective qui incite les peuples à battre leur coulpe comme si, selon l'anathème biblique, le sang versé jadis par leurs maîtres devait retomber sur eux et sur leur descendance ?

On a vu les Allemands solliciter le pardon des juifs et quelques nations colonisatrices exprimer leurs regrets aux anciens colonisés, sans se soucier des pratiques de cupidité et de corruption qu'elles leur avaient léguées. Il n'en faut pas plus pour que les âmes compatissantes imaginent les Turcs présenter leurs excuses aux Arméniens, les Américains demander grâce pour le génocide des Indiens, Israël regretter son injustice envers les Palestiniens, les chrétiens clamer leur honte de l'inquisition et les musulmans des assassins islamistes.

Or, tandis que les exorcismes de la grande rémission s'attirent une volée de sarcasmes, on voit renaître à contre-courant – car le moteur du spectacle procède par va-et-vient – un cynisme propagé par l'idée dominante que l'argent est au-delà du bien et du mal. Aux simagrées de l'autoflagellation répond un courant réactionnaire où l'odieux s'ajoute au ridicule en raillant la repentance pour célébrer les vertus du colonialisme. Sous couvert de déculpabiliser, la franche ignominie du coupable s'arroge ici le droit de s'absoudre de ses crimes.

Tous victimes et tous coupables ! Voilà qui arrange bien le nihilisme et le cynisme des mafias multinationales. Les exploiters qui perpétuent sous nos yeux les infamies d'hier proclament qu'ils n'y sont pour rien ni pour personne. Or refuser la culpabilité ne signifie pas effacer l'erreur pour se dispenser d'en corriger les effets qui perdurent. S'accuser ou s'exonérer d'une faute relève du marché de la

pénitence et de son rachat. La mortification du cilice et l'arrogance du forfait revendiqué opposent la realpolitik et la force du fait accompli à la volonté de répertorier toutes les barbaries afin qu'aucune ne se réitère au présent comme au futur.

Culpabiliser ou absoudre un peuple relève de l'insanité qui travestit une réalité en symbole. Attribuer à une population des décisions prises par des régimes, des gouvernements, des intérêts économiques n'est qu'un des mensonges de l'illusion grégaire, qui identifie l'individu au troupeau.

En dehors de sa spécificité géographique et historique, la France du discours identitaire est une imposture : il n'y a pas de Français, il y a des hommes, des femmes, des enfants qui – en dehors d'une même langue – n'ont de français qu'une inscription sur des papiers d'identité, une étiquette dans les chenils de l'ordre économique et social. Qu'y a-t-il de commun entre leur destinée personnelle et le rôle d'électeur que les gouvernants manipulent en fonction de leurs intérêts, en s'arrogeant le droit de parler au nom d'une population, comme s'ils représentaient les individus qui la composent ? En revanche, il a existé et il existe des gouvernements, des hommes d'État, des instances politiques et financières, auxquels incombe la responsabilité de préjudices causés à l'humanité – massacres, guerres, oppression coloniale, famines, misère. Nous voulons qu'il en soit rendu compte afin que nul n'ignore comment l'horreur fut possible et par quelles voies elle doit cesser de l'être.

Le pardon, comme le péché et son rachat, absout la faute en la payant ; il ne se soucie pas de tout entreprendre pour que l'erreur ne se reproduise pas. Loin de rendre les hommes meilleurs, le pardon les endurecît dans l'idée d'une fatalité à laquelle il n'est de remède que la compassion. Je souhaite que rien ne soit oublié afin que la culpabilité s'efface pour ne laisser subsister sous nos yeux que l'erreur dont il faut empêcher la récurrence !

Des gouvernants ont joué un rôle funeste dans le génocide rwandais, dans les massacres du Darfour, dans les guerres mafieuses du pétrole, des diamants, de l'eau, de la biosphère. Beaucoup sont toujours en place.

Il n'y a pas à laver avec les détergents de la repentance les horreurs

de la colonisation, ni des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918, ni la veulerie pétainiste qui a régné jusqu'aux coups de semonce des revers nazis à Stalingrad, ni les massacres de Madagascar, ni les atrocités de la guerre d'Algérie. Mais il y a des responsables. Nous voulons que cela se sache, que les écoliers en soient informés non pour se fustiger mais pour que, prenant conscience d'une humanité toujours menacée, ils soient capables d'interdire à jamais des forfaits similaires. Pourtant, que ce ne soit là que le premier pas vers cette forme d'oubli dont j'ai parlé plus haut et qui consiste à se souvenir du crime et non du criminel.

Cessons de tresser à l'infamie les lauriers d'une fascination sournoise. Laissons s'effacer le nom des bourreaux et des imposteurs, telles ces statues de tyrans envoyées à la casse. Abandonnons-les au néant qu'ils incarnèrent. Que les brumes du passé absorbent comme un buvard leurs ombres inconsistantes ! Je veux seulement garder à l'esprit qu'au tréfonds des pires créatures, un jour, une heure, le temps d'un soupir, rayonna cette lueur humaine dont nul n'est dépourvu. Qu'elle s'inverse inopinément en une flamme noire et dévastatrice mérite moins la condamnation qu'une vigilante attention.

Car, aux antipodes de la « banalisation du mal », à laquelle convie la tolérance de l'horreur, je souhaite raviver sans trêve l'infime et ardent scintillement du cœur, afin qu'au brasier d'une vie solidaire les contempteurs de la barbarie se réchauffent, tandis que s'y consomment ceux qui cherchent dans la mort des autres un soulagement à la mort qu'ils s'infligent.

Souhaitons-nous honorer la mémoire des sacrifiés ? Que ce ne soit pas au titre de victimes – et moins encore de martyrs –, mais en tant qu'êtres auxquels le meilleur hommage à rendre consiste à combattre pour une vie souveraine.

J'en reviens une fois encore à l'absolue priorité qu'il convient d'accorder à un enseignement vivant, à l'usage des vivants. Jusqu'à nos jours, la culture officielle n'a fait que glorifier, au mépris de leurs crimes, la horde des prédateurs du passé. Ces généraux, hommes de guerre et d'Église, sabreurs de peuple et de pauvres gens, philanthropes hypocrites, papelards aux crocs de fer, robots bureaucratiques, tribuns du mensonge et de l'arrivisme sont une

insulte au sentiment humain que défient leurs noms coagulés aux coins des rues et des places publiques. Paris a ôté la statue de Charles Fourier, mais les guerriers et les ci-devant empereurs continuent de trôner au sommet de leurs charniers. Comment s'étonner qu'il ait fallu attendre le XXI^e siècle pour oser incriminer leurs sinistres et modernes imitateurs, leurs dérisoires et sanglantes caricatures ? Voilà qui en dit long sur l'éducation traditionnelle et sur l'inhumanité qu'instille le discrédit de la sensibilité et de la générosité enfantines.

Un recours collectif contre la barbarie est-il possible ?

À peine posée, la question fait débat, parce qu'elle s'inscrit dans un contexte psychologique atterrant : un pressentiment d'impuissance, transmis de génération en génération, qui nous ballote entre un scepticisme fier de son arrogante lucidité et une espérance que l'aveuglement fortifie.

Dans une époque qui n'en finit pas de ressasser, sur la ligne de front d'un progrès aléatoire, les échecs et les réussites décevantes de l'histoire, il serait opportun de quitter l'ornière des idées reçues ; de révoquer les idéologies qui prétendent au salut commun, avec le résultat que l'on sait ; de faire montre d'une certaine créativité en expérimentant des formes de lutte fondées sur les forces de vie, non sur les réflexes de mort. Il ne s'agit plus d'obéir à des critères d'efficacité tactique et stratégique. Ce qui doit nous guider, c'est le sentiment consensuel d'une vie, partout à défendre où elle est menacée, partout à implanter dans les territoires que la marchandise a conquis sur elle.

Qu'il me soit permis d'éclairer mon propos par un exemple précis. La rébellion zapatiste du Chiapas doit périodiquement faire face à la volonté du gouvernement mexicain d'en finir avec elle. L'armée et les paramilitaires à la solde d'un pouvoir corrompu et des intérêts économiques méditant le pillage de la biosphère locale ont accentué leurs pressions et leurs menaces sur les communautés paysannes autonomes et sur les *caracoles* ou bases de coordination internationale. L'EZLN, l'armée zapatiste de libération nationale, répugne à verser le sang en répondant par les armes aux provocations et aux attaques. Elle

a donc recours à une autre façon de parer au danger. Dès que les risques d'agression se précisent, des centaines de sympathisants affluent de partout pour constituer un rempart. Des journalistes et des cameramen interviennent, prêts à prendre le monde entier à témoin d'éventuels incidents. L'opération qui consiste à mobiliser les observateurs internationaux a prouvé que le gouvernement et ses sbires reculent plus aisément devant la réprobation de l'opinion publique que devant la violence des armes. Ils connaissent la violence qui tue et ne la redoutent pas, mais la violence du vivant leur échappe et les déstabilise.

Le combat d'un seul pour la vie est le combat de tous. Dans notre vie quotidienne, nous ne sommes pas encore légion à faire primer le désir, la création, l'inventivité, la poésie sur la routine, l'ennui du travail, l'indignation larmoyante. Pourtant, si patiemment inculquée qu'elle soit, l'habitude de se courber n'a jamais empêché l'homme de se redresser. La résistance renaît sans trêve.

Il n'est pas de quartiers, de villages, de rues qui, par les cinq continents, ne comptent des victimes des firmes pharmaceutiques, des usines chimiques, de la pollution nucléaire, des promoteurs immobiliers, des brutalités exercées contre les enfants et les femmes, de l'avidité prédatrice d'un patron, du harcèlement d'un bureaucrate, de la corruption politique.

N'est-il pas inadmissible que des firmes, qui ont tué des hommes, des femmes, des enfants, en expérimentant leurs médicaments sur les populations du tiers monde, continuent de vendre impunément dans les pays industrialisés des produits dont l'efficacité a été obtenue au prix d'une révoltante infamie ? Des gens meurent aujourd'hui parce qu'ils ont été contaminés par des produits dont la nocivité était connue. Des entreprises ont préféré au danger de voir baisser leurs marges bénéficiaires le risque d'empoisonner leurs employés et les populations⁽¹²⁾.

Désormais les victimes cessent de gémir, elles intentent des procédures contre les responsables, dont les mesures dilatoires ne font que confirmer la pertinacité crapuleuse. Elles se regroupent mondialement, puisque c'est mondialement que les empoisonneurs sévissent. Que chaque inhumanité particulière fasse l'objet d'une mise

en demeure, répertoriée, examinée et traitée à la fois localement et internationalement, en sorte que se manifeste *de facto* une informelle internationale capable d'intervenir en faveur du vivant !

Capables de mobiliser l'opinion publique, de tels observatoires offriraient sur les tribunaux internationaux l'avantage d'exiger réparation en se dispensant de juger et de condamner.

Quelle réparation ? Les firmes ne peuvent se contenter de payer des dommages et intérêts aux victimes – avec les discutables accommodements du cynisme et de la victimisation. Des organisations citoyennes soucieuses de promouvoir l'amélioration de la vie quotidienne et du milieu terrestre auraient, en revanche, le droit de les astreindre, avec l'appoint de la justice, à réhabiliter les sites pollués, à restaurer l'équilibre écologique, à financer les énergies alternatives mises au service des collectivités autogérées.

3 Apprendre à vivre en dépassant la prédation : plaider pour un style de vie

Nous sommes au cœur d'une mutation où s'amorce un renversement de perspective. Pendant des millénaires, nous avons vécu dans la gravitation de la mort, sous le joug d'une malédiction, celle de l'usure et du déclin auxquels nous étions inéluctablement condamnés dès la naissance. Ce que je mets en cause n'est pas la mort en tant que fin de la vie, c'est la mort dénaturée à l'instar de la vie, indûment réduite à la survie ; c'est le terme assigné prématurément à l'existence parce que le quotidien est un tourment, une agonie en regard de laquelle l'issue fatale apparaît comme une délivrance. Parce que la mort, loin de couronner par un sommeil paisible une exubérance vitale généreusement assumée, donne son déplorable sens à une réalité que la mise à sac de la nature par le travail et le profit impose comme la seule qui soit.

Assurer la prééminence absolue du droit de vivre sur les droits du commerce et de la finance

La vie prime l'économie. Sous les mensonges et le silence de la communication médiatique, l'intelligence sensible suit ses chemins de traverse et conforte le progrès de la conscience humaine. Il faudra bien que les magistrats s'en avisent et tiennent pour irrecevables les plaintes des lobbies pharmaceutiques, agro-alimentaires, technologiques, à rencontre des collectivités soucieuses de boycotter leurs produits préjudiciables et de mettre gratuitement à la portée de tous les découvertes utiles à l'amélioration de la santé, du bien-être et de la vie.

J'ai le sentiment que chez les magistrats, comme parmi les scientifiques, se manifeste peu à peu l'idée d'une prééminence absolue du droit de vivre sur les intérêts commerciaux et financiers. L'évolution des mœurs, à la fois favorisée et niée par l'évolution marchande, jette les bases d'une société radicalement nouvelle où il

appartient à chacun de propager les valeurs de générosité, de solidarité, de gratuité en révoquant la prédation jusqu'aujourd'hui dominante. Tout est possible : n'a-t-on pas entendu suggérer, dans la nuée de ces assemblées associatives, évoquant aujourd'hui les clubs des années 1780 ou de 1848, que là où l'argent est indispensable à un investissement socialement utile, le refus des petits et moyens revenus d'acquitter l'impôt constituerait un appoint pertinent au projet d'affecter les finances publiques à la promotion de la vie et de son milieu naturel, non à ce qui les corrompt et les détruit ?

Des écoles pour enseigner la vie, non les lois du marché

Nous avons trop longtemps sous-estimé à quel point des écoles conçues comme des casernes et des prisons banalisaient la violence, les atteintes à la dignité, le mépris, la tyrannie du fort et la ruse sournoise du faible.

L'Occident n'a pas fabriqué délibérément des enfants soldats, mais il a assujetti le savoir à des comportements marqués par les structures militaires et religieuses partout dominantes. Nos écoles ne sont plus tout à fait des casernes et des prisons, mais elles sont devenues des succursales du marché. De cette aliénation climatisée témoignent éloquemment les violences scolaires, les pratiques mafieuses, le recours à l'intimidation et à la peur, la fascination de l'argent et du pouvoir, que l'arrivisme universitaire cultive avec sa veulerie coutumière.

Il faudra bien que l'opinion en convienne un jour : la prévention des crimes contre l'humanité commence dès l'enfance. Paradoxe navrant : l'élément constitutif de l'homme, c'est son humanité. Si rudimentaire qu'elle soit, elle n'a besoin que de s'affiner sans trêve. L'histoire s'est développée à contresens de la nature humaine. Les meilleures intentions ne seront qu'impostures et mensonges tant que nous ne mettrons pas fin à un enseignement concentrationnaire, assujetti à la demande mercantile de patrons et de financiers qui se moquent d'Héraclite, de Villon et de Shakespeare, mais n'hésiteraient pas à en prescrire l'étude pourvu qu'ils fussent cotés en Bourse.

En s'attachant à former des serviteurs du pouvoir, la pédagogie

patriarcale et autoritaire avait conscience de susciter par réaction l'insoumission et la révolte. Elle comptait sur l'efficacité avérée de la répression policière et religieuse pour les mater. Jusqu'aux coups de boutoir du consumérisme, sa suffisance fut sans bornes. Cependant, aucune table fondée sur les valeurs de vie n'est venue supplanter la table des valeurs mortes, à jamais rompue. En l'absence du meilleur, qui perce à peine sous l'inertie du passé, le pire ne cesse d'être hâtivement recollé. La résignation, le désespoir et le crétinisme se nourrissent du cadavre des religions et des idéologies, dont la propagande célèbre à longueur d'informations l'étonnante fraîcheur. Les journalistes sont devenus les hommes-sandwichs de ce *fast-food* quotidien.

Hantée par le coup de grâce porté, en mai 1968, à l'autorité et à l'arrogance des maîtres, une éducation hybride et inconsistante s'efforce de mettre en place un élevage d'écoliers, rentabilisés à l'instar des bovins et exposés comme eux à ces formes d'encéphalite spongiforme que sont la course aux promotions, la servilité concurrentielle, l'ignorance agressive, la violence suicidaire. Il n'en sort que des meuglements désespérés, dont les chevillards politiques excipent pour s'arroger une manière de prépotence.

Comment en finir avec la barbarie sans révoquer l'emprise de la prédation, de la loi du plus fort et du plus rusé, source d'un abrutissement que l'économie d'exploitation cultive dès l'enfance sous le couvert d'une science sans conscience ? Ouvrir plus d'écoles, ce n'est pas seulement fermer plus de prisons, c'est réconcilier le savoir et l'apprentissage de la vie que l'esprit économique désensibilise. Tel est le fondement d'un nouvel enseignement capable d'affranchir les écoles et les mœurs de l'emprise du marché qui les déshumanise. Comment ne pas souhaiter que les juges appelés à réprimer les délits d'adolescents prennent en compte la politique criminelle des prédateurs gouvernementaux qui y incite ?

Rien n'est plus indispensable que de favoriser l'intelligence du vivant et de révoquer le calcul mercenaire et mercantile. Dire non à la prédation, à la compétition, à la bestiale lutte de survie, c'est dire oui à la générosité humaine, à la solidarité, à la créativité, à la primauté et à la gratuité du vivant. Qui dénoncera l'aberration consistant à accroître

les forces de police et de répression au lieu de multiplier les petites structures scolaires, d'augmenter le nombre et la qualité des enseignants, de briser les corporatismes et les ghettos communautaires en privilégiant l'entraide entre les élèves, les professeurs, les parents, les associations de défense de la qualité de vie, afin que chaque revendication locale devienne globale et qu'aucune collectivité ne reste insensible aux désirs des individus ?

Nous voulons un enseignement lié à la vie, non au marché. Un enseignement individualisé, avec des classes d'une douzaine d'élèves initiés à une formation ludique, où l'exercice de l'intelligence sensible traite l'intelligence informatisée avec le joyeux mépris dont Rabelais faisait montre envers les pédants scolastiques. Que le maître soit un accompagnateur d'apprentissage, un précepteur prêt à communiquer son savoir en s'imprégnant de la poésie de l'enfance, un être passionné par la compréhension du vivant sous toutes ses formes, quelqu'un qui sait fonder sur son expérience vécue l'art d'apprendre à se connaître et à connaître les autres.

Ni compétition ni concurrence, mais émulation, passion de savoir et d'enseigner aux autres. Tel est le choix qui préside à un type d'école qu'il m'a été donné de visiter, en novembre 2006, à une vingtaine de kilomètres de San Cristobal, au Mexique. Elle pratique un enseignement que l'on peut qualifier d'expérimental. Sans être zapatiste, elle s'inscrit dans sa mouvance. Elle me paraît illustrer ce qu'est capable de réaliser une société pauvre dès l'instant où la seule richesse prise en compte est la vie.

Le Centre indigène de formation intégrale (Centro indígena de capacitación integral), mieux connu sous le nom d'Université de la Terre, forme sur quelque vingt hectares un territoire autonome et insoumis, disposant du seul soutien d'une solidarité internationale offerte sans contrepartie. Quiconque le souhaite y reçoit gratuitement l'enseignement de son choix. On y trouve aussi bien un atelier de cordonnerie que des départements de menuiserie, de métallurgie, d'informatique, de tissage, de médecine officielle et traditionnelle, de musique, d'alphabétisation, d'architecture, d'agriculture biologique, de confection, de broderie, de cuisine, de maçonnerie, de dessin industriel...

Les élèves y sont reçus dès douze ans, sans autre limite d'âge, sans épreuves préliminaires, sans capacités particulières. Tout commence par la pratique, la théorie en découle. Une seule condition est requise : avoir envie d'étudier, être épris de savoir. Un savoir qui ne sera ni monnayé ni diplômé, mais propagé dans les communautés paysannes dont sont issus les étudiantes et étudiants ou dans lesquelles ils jugent utile d'enseigner leur art en dispensant à d'autres la richesse de leurs connaissances.

Quand nos éducateurs s'aviseront-ils que la recherche du pouvoir et du profit constitue la forme de prédation d'où procèdent la plupart des crimes contre l'humanité ? Quand les enseignants cesseront-ils de se soucier de programmes concoctés par des ministres incompetents dont le seul savoir-faire consiste à faciliter l'accès des élèves à un marché qui les rentabilisera ? Quand décideront-ils de miser sur l'immense curiosité que les mystères de la vie quotidienne suscitent chez les enfants et chez les adolescents pour les initier aux connaissances traditionnelles en focalisant l'attention sur ce qui se vit et non sur ce qui se vend ?

Briser l'enfermement en s'ouvrant à la vie

La lutte contre la barbarie ne consiste pas à multiplier les prisons, mais à les supprimer en multipliant les écoles. Loin d'amender le condamné, la prison le corrompt. Comment les affres de la liberté entravée n'enrageraient-elles pas jusqu'au délinquant le moins endurci ? Ce n'est pas prophétiser que de le conjecturer : la peine d'enfermement disparaîtra comme la peine de mort, bannie partout où la sensibilité commence, si timidement que ce soit, à revendiquer ses droits.

Une justice au service de quelle société ? Telle est la question qui n'a cessé de se poser jusqu'à nos jours. Désormais, nous voulons jeter les bases d'une société solidaire apte à se passer du formalisme juridique, je veux dire de la valeur d'échange qui détermine l'esprit de justice.

Gardons-nous des institutions juridiques : elles perpétuent la coutume de juger au lieu d'en favoriser le dépassement. Comment éviter de sacrifier à l'esprit procédurier si ce n'est en accordant au

vivant la prééminence qu'une éducation propre à humaniser l'enfant confortera sans peine ? Un grand progrès sera accompli lorsque, révoquant la culpabilité et le châtement, l'idée fera son chemin que tout forfait est une erreur qui exige réparation. Lorsqu'une plaie a endommagé le tissu de la communauté – non une communauté abstraite, mais la vie de chacun et la relation consensuelle avec les autres –, celui qui en est cause est tenu de la panser, d'apporter ses soins à la blessure.

Se débarrasser d'un criminel par la mort ou par la prison, c'est laisser la plaie s'envenimer avec le sang et la souffrance du coupable. Soigner la douleur de la victime par la douleur du tourmenteur, n'est-ce pas faire de la barbarie un remède qui perpétue et aggrave le mal ? Dans un de ses films, Sidney Pollack évoque en apologue un peuple dont la coutume prescrit, en cas de meurtre, que l'assassin soit entravé et précipité dans un lac ou dans un fleuve, en présence des proches de la victime. Ceux-ci ont alors le choix de laisser le coupable se noyer ou de plonger, de le ramener à la surface et de le sauver. Auparavant, le juge s'adresse à eux en ces termes : « Si vous le laissez périr, vous serez vengés, mais votre deuil et votre souffrance seront sans fin ; si vous le sauvez, le temps, peu à peu, vous délivrera de vos peines, car vous aurez éloigné la mort et elle cessera de vous hanter à demeure. »

Le risque qu'encourt la justice, si équitable qu'elle se veuille, c'est que, appartenant elle-même à un cercle fermé d'experts, elle fasse la part belle aux revendications de groupes particuliers. Or rien n'est plus préjudiciable aux intérêts humains d'une communauté que le communautarisme.

Dans *Contre le communautarisme*⁽¹³⁾ Julien Landfried rappelle la vieille tactique du diviser pour régner qui incite le néolibéralisme à découper les peuples en petites entités rivales, dirigées par des minorités dont les porte-parole s'arrogent le droit de parler au nom de tous : Corses, Bretons, Basques, juifs, musulmans, mais aussi homosexuels, femmes, lobbies corporatistes amenés à se replier sur leurs intérêts particuliers sans les élargir aux intérêts de la vie quotidienne de tous. Quoi de mieux que le communautarisme pour « détruire les solidarités, déjà mises à mal, depuis que le discours de classe a été remplacé par l'exaltation des tribus ? [...] Il est de l'intérêt

du néolibéralisme de diviser un peuple qui pourrait être redoutable s'il reconnaissait son ennemi ».

C'est une imposture que d'invoquer le « droit à la différence » pour tolérer, voire justifier, un comportement inhumain. En quoi une barbarie particulière devrait-elle être acceptée sous prétexte qu'elle relève d'un caractère national, d'une tradition ethnique, d'une coutume religieuse, d'un sectarisme idéologique ? N'avons-nous appris à respecter les peuples, les langues, les couleurs de peau que pour en arriver à accorder à ceux qui s'en revendiquent l'aberrante autorisation de forfaire à l'égard de la femme, de l'enfant, de l'autre ? Est-ce être antisémite, antimusulman, antiafricain que de condamner ces mutilations sexuelles que sont l'excision et la circoncision ? Faut-il, parce que les pays industrialisés ont leur lot de femmes battues et de pédophiles religieux et laïcs, tolérer la misogynie et le sort des enfants au travail dans les pays sous la coupe de régimes dont l'économie agrarienne perpétue le pouvoir patriarcal ?

En finir avec la cruauté

La cruauté n'a pas d'excuse. Sa diversité est une hydre dont il faut couper toutes les têtes. Les seules différences que je veuille prendre en compte sont les variations et les angles d'approche d'une vie qui tente de s'humaniser. Tous les êtres humains s'enrichissent de leurs différences, seule l'inhumanité est une et intolérable. Il faut tout reprendre à la base, retisser la société selon la trame d'une fédération d'individus autonomes, créatifs et solidaires. L'idée de communauté doit maintenant se dissoudre dans l'instauration d'un comportement humain qui donne à tous le loisir de se grouper par affinité.

La bêtise se reproduit par inertie. L'absence de conscience humaine et les carences de la créativité perpétuent chez l'homme les habitudes de la prédation animale. Nous avons trop longtemps attribué au progrès technique le pouvoir d'améliorer la condition humaine. Et, certes, notre confort s'est accru. Mais nous savons maintenant que rendre la survie plus confortable accroît l'inconfort de la vie. Le progrès économique ruine le progrès humain sous couvert de le

favoriser. L'humanisme est le mensonge qui dissimule l'homme à lui-même. L'exhortation éthique est une entrave à l'exubérance du vivant et à sa créativité. Comme la transgression est inséparable de l'interdit, le libertinage du puritanisme, le laxisme de l'autorité, le défoulement du refoulement, ainsi l'angélisme n'est que la mauvaise conscience d'une bestialité réfrénée.

Ni le règlement de comptes ni les morbides amollissements de la compassion ! Tristan Bernard définit assez exactement les termes du débat quand il écrit : « Que Messieurs les assassins commencent est une des paroles les plus misérables qu'on ait pu prononcer. Le plus coupable n'est pas celui qui commence, mais celui qui continue. »

Qu'est-ce que notre devoir être ? Rien d'autre que le devenir véritablement humain de l'homme qui dépasse son animalité et crée sa propre destinée, en recréant le monde par une nouvelle alliance avec le vivant. Il n'est pas une contrainte, mais un désir. La contrainte culpabilise, le désir ouvre la porte aux possibles, voire à ce qui était réputé impossible, car la conscience chevauchant la passion pressent qu'à bref ou à long terme aucun obstacle ne l'arrêtera.

Après des siècles où la bestialité réprimée au nom de la civilisation n'a cessé de se défouler et d'ensanglanter l'histoire, avec l'assentiment de l'esprit et la complicité des plus nobles raisons, peut-être est-il temps de se fonder, non sur le refoulement de la bête qui est en nous, mais sur son acceptation en tant que *materia prima* à affiner. J'attends des éthologues, de plus en plus nombreux à observer le comportement animal, qu'ils exercent une influence prépondérante sur l'apprentissage des enfants et contribuent au développement de leur intelligence sensible. N'est-ce pas le principe d'une éducation radicalement nouvelle que de connaître le vivant par amour de la vie ?

La cruauté résulte toujours d'une sensibilité blessée dans l'enfance et qu'aucune éducation n'a entrepris de guérir. Comment ne pas songer sans malaise au fait que l'homme maltraite et tue l'homme avec la même inconscience qu'il maltraite et tue les animaux depuis toujours ? Il s'échine à saisir la complexité des mécanismes électroniques, mais dédaigne de comprendre les bêtes. Il ignore ce qui se passe en elles, il n'en a cure. Il ne lui vient même pas à l'idée d'imaginer la richesse de leur vivacité ni de soupçonner le complexe réseau d'intelligence

sensible dont se compose leur nature.

Or l'ignorance arrogante dont il fait montre devant une bête l'habite pareillement face à ses semblables. Tout, plutôt que de comprendre quel prodige de vie émotionnelle, physiologique, mentale, psychologique il tient à portée du fusil ou du regard qu'il braque sur elle. « On finit toujours, note Paul Rozenberg, par appliquer aux hommes les tortures conçues contre les bêtes. C'est dans les abattoirs de Chicago qu'est née la chaise électrique. C'est dans les haras aristoscientifiques qu'ont surgi les protocoles de l'expérimentation animale puis humaine. L'idée qu'on célèbre l'humanisation de la bête humaine en sacrifiant les bêtes inhumaines constitue une des abominations qui définissent les sociétés avides de sacré. »

Le meilleur moyen de combattre les entreprises de mort et de destruction, c'est d'encourager et d'affiner les réactions de vie. En finir avec le viol de la terre par l'implantation d'organismes génétiquement modifiés doit aller de conserve avec la promotion de cultures saines, capables d'inciter les consommateurs à refuser les produits dénaturés. Ce n'est ni la passion de savoir ni la recherche scientifique qui sont en cause, c'est leur exploitation à des fins de rentabilité, c'est leur asservissement aux impératifs du profit.

Nous connaissons tout de la mécanique des hommes et presque rien des raisons pour lesquelles ils ne fonctionnent pas mécaniquement. Il y a là un merveilleux secret et, bien que beaucoup le dédaignent, tant leur conditionnement de robot les éloigne d'eux-mêmes et des autres, chacun est seul à en détenir la clé. Il faudra bien se réapproprier ces zones lâchement abandonnées aux Dieux, aux tourments de l'esprit arraché au corps, à la psychanalyse et aux neuroleptiques ; s'aviser qu'il y a là une source de vitalité aussi inépuisable que les énergies cosmiques et naturelles dont nous sommes en train de découvrir l'usage.

Nous n'accomplirons que des progrès illusoires tant que nous n'aurons pas appris à comprendre l'assassin, le prédateur, le bourreau, muré dans une incompréhension qui le frappe lui-même et l'induit à frapper sans comprendre. Si Louis Ferdinand Céline continue à fasciner, c'est qu'il offre dans son authenticité vécue un exemple d'inversion de la pulsion vitale telle qu'elle se manifeste, si

diversement que ce soit, dans la barbarie militaire, le lynchage, le nazisme, les tueries rwandaises, irakiennes, yougoslaves, où des voisins, qui fraternisaient hier, s'affrontent soudain le fusil ou la machette à la main. Que s'est-il passé pour que le généreux docteur Destouches se rallie aux nazis et se déchaîne dans l'antisémitisme de *Bagatelles pour un massacre* ?

Connaître pour remédier en assurant le primat de la vie

L'histoire s'est écrite constamment avec les mots de l'inhumanité dominante. La grammaire de la barbarie pervertit jusqu'au discours qui la récuse. Le discours de l'ennemi n'en finit pas de subjuguier cette vie sous-jacente, bridée dans son jaillissement, vouée au silence parce que, n'ayant pas sa place dans le langage universel, elle demeure à l'état de balbutiement puéril, de protestations inconsistantes, de pieuses résolutions.

La justice a toujours été une forme du monde dominant. Quand notre humanité fondamentale remonte à la surface et s'intègre à cette forme, elle s'y congèle. L'aperception intellectuelle relègue le vivant dans une glacière où il se conserve jusqu'à péremption. Il faut alors toute la chaleur du cœur et du corps pour le réanimer en le sortant de sa raideur anesthésiante. Plus s'affirmera notre sensibilité à la vie pleine et entière, moins nous aurons besoin de jugements et de justice.

Propager la qualité de vie prime et dépasse la justice. Connaître pour remédier reste à mon sens un principe essentiel. Cyclones, tsunamis, tremblements de terre suscitent dans le monde un élan de solidarité qui retombe avec l'exploitation médiatique de l'émotion, une fois les fonds habilement escroqués. En revanche, le silence et l'ignorance étouffent le combat des hommes, des femmes, des enfants, confrontés chaque jour à une tyrannie qui refoule et écrase le vivant dans le cercueil de la marchandise.

Quand verrons-nous une solidarité internationale s'établir de ville à ville, de village à village, jumelant une région troublée à une autre qui l'est moins, jetant les bases d'une intervention concrète et directe, posant les questions : de quoi avez-vous besoin ? Que pouvons-nous vous fournir ? Sous le contrôle non d'États ou de potentats locaux,

mais de citoyens s'assurant une légitimité juridique qui empêche toute malversation en matière de transactions financières.

Ce qui peut nous épargner le recours à des tribunaux internationaux, c'est le développement de l'intelligence sensible des enfants, la prise de conscience de la vie humaine dans sa complexité. Ce n'est ni par prêche ou exhortation que l'éducation nouvelle obtiendra que soient révoqués la prédation, le mépris, la haine, l'avalissement grégaire. C'est en cultivant en chacun ces pulsions de vie que sont la curiosité ludique, l'affection, la solidarité, l'amour du vivant.

Rien n'est plus sécurisant que les gens heureux, car jamais ils n'inclinent à la malversation. Certes, il y a de la candeur à vouloir le bonheur de tous en arguant d'une aussi imparable raison. Mais ne vous y trompez pas : ce qui subsiste là d'aspiration enfantine est une force, une manifestation vitale que tentent précisément de briser et d'inverser les prédateurs, prompts à taxer de puérité ce qui échappe à l'hypocrisie de leurs discours humanistes et au cynisme de leurs pillages planétaires. La vraie jeunesse est toujours dans l'exaltation de la vie. C'est elle qui nous libérera de cet affairisme gâteux, si attentif à nous faire vieillir sous le joug de l'argent.

Ce qui doit primer partout, c'est l'être humain : l'homme, la femme, l'enfant en voie d'humanisation. N'est-ce pas la préoccupation qui mériterait de guider les pensées, les comportements et les mœurs ? Les hommes se haïssent les uns les autres à proportion qu'ils se haïssent eux-mêmes. Le mépris de l'humanité, qu'ils propagent par les armes et le cynisme, n'est que le mépris de la vie enclose en eux et à laquelle ils n'osent ouvrir les portes.

Les moralistes qui prêchent le respect des autres sont les mêmes qui tirent une plus-value de la crétinisation systématisée, transforment les écoles et les universités en succursales du marché mondial, favorisent les structures de type corporatiste et communautariste, où la peur, le ressentiment d'être seul et l'illusion d'être ensemble cultivent la violence et l'agressivité. Si l'intervention des lois est, ainsi que le rappelle Schiller, nécessaire partout où un progrès humain peine à s'appliquer, n'est-ce pas désormais à une solidarité humaine, fondant le bien public sur la gratuité énergétique et la qualité de la vie, que l'institution judiciaire doit apporter le soutien de sa légitimité ?

Il faut que les aspirations à vivre librement révoquent les libertés économiques auxquelles se référait implicitement le ministre anglais Gladstone quand il proclamait au XIX^e siècle : « La Grande-Bretagne n'a pas d'amis ni d'ennemis, elle n'a que des intérêts. » La justice doit sortir du ghetto auquel la cantonne une société où les intérêts privés régissent au mépris de l'intérêt public. La politique des « mains propres » ne peut plus se contenter de dénoncer les ravages et l'oppression des entreprises multinationales, ni même d'exiger réparation. Elle doit légitimer ce qui œuvre à la prééminence de l'humain et de la vie et briser ce qui tente de les assujettir aux lois du profit.

La haine des esclaves pour les maîtres a toujours consolidé leurs jougs plus efficacement qu'elle ne les brisait. La haine enchaîne à son objet, elle n'en délivre pas. En revanche, la volonté de vivre est pareille à la saxifrage : elle contourne le roc qui s'oppose à sa progression, elle l'entoure, découvre la faille, s'y glisse et lentement le brise. Nous ne viendrons à bout du cynisme néolibéral qu'en rétablissant la valeur de la vie, en la débarrassant du prix de vente que lui assigne le marché.

NOTES

1. Paul Lafargue, « La boucherie de Fourmies du 1^{er} mai 1891 », mai 1891 (reproduit dans *Les Cahiers du bolchevisme*, 15 mai 1933).
2. Sébastien Castellion, *Contre le libelle de Calvin*, 1553.
3. Il s'agit de la « Commission internationale humanitaire d'établissement des faits », fondée en 1991 pour enquêter sur toute violation présumée du droit international humanitaire et des conventions de Genève ; elle est présidée depuis 1997 par le juriste hollandais Frits Kalshoven.
4. Antoine Garapon, *Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner*, Odile Jacob, Paris, 2002.
5. Mark Twain, *King Leopold's soliloquy*, Boston, 1905.
6. Roger Casement dénonça les atrocités commises par les agents de Léopold II sur la population congolaise. Personnalité dérangeante par ses critiques de la barbarie, il fut exécuté par les Anglais au prétexte de son soutien au soulèvement irlandais de 1916.
7. Edmund Dene Morel, *Le Caoutchouc rouge*, 1907.
8. Adam Hochschild, *Les Fantômes du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'État du Congo, 1884-1908*, Tallandier, Paris, 1998.
9. Boubacar Boris DIOP, *Le Cavalier et son ombre*, Stock, Paris, 1997.
10. Thierry Lévy, *Lévy oblige*, Grasset, Paris, 2008.
11. Esther Benbassa, *La Souffrance comme identité*, Fayard, Paris, 2007.
12. Voir Marie-Monique Robin, *Le Monde selon Monsanto*, La Découverte, Paris, 2008.
13. Julien Landfried , *Contre le communautarisme*, Armand Colin, Paris, 2007.